



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE NEVERS (58 - NIÈVRE)

Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021

À vélo tout est plus beau !

N° 164

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

SOMMAIRE

A. Allocutions d'accueil	3
B. Présentation des résolutions	4
C. Rapport moral	4
D. Rapport financier.....	6
E. Les grands rendez-vous 2022	8
F. Résultats des votes (résumé)	9
G. Clôture	9
Annexe 1 - Questions/réponses	13
Annexe 2 - Les assurances	16
Annexe 3 - Interventions des cadres techniques	17
Annexe 4 - Le sport sur ordonnance	18
Annexe 5 - Synthèse des ateliers.....	19
Annexe 6 - Résultats des votes (détail)	22
Annexe 7 - Diverses présentations.....	22

A. ALLOCUTIONS D'ACCUEIL

L'assemblée générale se déroule à la maison de la culture de Nevers, organisée par la section cyclo de la Jeune garde sportive de Nevers. Elle réunit quelque 300 congressistes les 4 et 5 décembre 2021.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez, secrétaire générale, rappelle les consignes sanitaires, salue le personnel du siège, annonce que les commissions et les partenaires de la Fédération, dont le « Club avantages », ont leurs stands dans le hall d'accueil. Elle précise que, pour le pilotage technique, elle est accompagnée par Anissa Sidi-Moussa.

Martine Cano, présidente fédérale, déclare ouverte l'assemblée générale 2021 de la Fédération française de cyclotourisme et annonce que les votes en séance seront clos dans une heure.

Elle cite les personnalités absentes excusées :

- **Mme Roxana Maracineanu**, ministre des Sports ;
- **M. Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des finances ;
- **Mme Barbara Pompili**, ministre de la Transition écologique ;
- **M. Jean-Yves Le Drian**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- **M. Thierry Du Crest**, coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo ;
- **M. Denis Thuriot**, maire de Nevers ;
- **M. Fabien Bazin**, président du Conseil départemental de la Nièvre ;
- **Mme Perrine Goulet**, députée du Conseil départemental de la Nièvre ;
- **M. Jean-Claude Giroud**, président du CoReg de cyclotourisme de Bourgogne-Franche-Comté ;
- **Mme Anne-Marie François**, présidente du CoReg de cyclotourisme des Pays de la Loire ;
- **M. Pierre Wannier**, membre du comité des sages ;
- **M. Patrick Guinard**, président de l'APIC
- Quelques présidents de CoDep de cyclotourisme, pour raisons de santé ou impératifs familiaux.

Elle salue les personnalités présentes :

- **M. Jean-Michel Autier**, président d'honneur de la Fédération ;
- **M. Roger Roussat**, président du CDOS de la Nièvre ;
- **M. Pierre Hémon**, président de l'AF3V, qui nous rejoindra en cours d'assemblée.

■ YVES MALTHET

› **Président du club Jeune garde sportive de Nevers, président du CoDep de cyclotourisme de la Nièvre**

M. Yves Malthet insiste sur l'esprit d'ouverture et de tolérance qui anime la Jeune garde sportive nivernaise, un club en sommeil jusqu'au premier janvier 1974 et qui n'a connu que trois présidents, trois secrétaires et cinq trésoriers. Le club fonctionne avec cinq groupes de niveau, il organise un brevet annuel de 150 km et divers rendez-vous festifs, dont « La randonnée des ducs » en

alternance en mai. Un séjour annuel est proposé aux adhérents. Le club compte 230 à 250 licenciés, c'est le premier club du département.

En tant que président du CoDep de cyclotourisme de la Nièvre, il souligne la vitalité du département, qui totalise sept clubs et 680 licenciés. Deux clubs se distinguent par la formation. « *L'avenir et l'après-Covid peuvent être envisagés avec optimisme.* » Il remercie tous ceux qui l'ont soutenu et les cinquante bénévoles qui ont répondu présents. « *Bon séjour, excellent congrès.* »

■ JEAN-NOËL DUCRET

› **Président du CoDep de cyclotourisme de la Saône-et-Loire, représentant M. Jean-Claude Giroud, président du CoReg de cyclotourisme de Bourgogne-Franche-Comté**

M. Jean-Noël Ducret indique que la Bourgogne-Franche-Comté est la plus petite région de France en nombre de clubs et de licenciés. Elle est par contre riche pour ce qui concerne les reliefs, les voies cyclables, la gastronomie, les sites culturels et BPF. Il nous invite en conséquence à revenir la découvrir.

Concernant le vélo-tourisme en Saône-et-Loire, une démarche de qualité a été mise en place avec « Accueil vélo ». Il cite la « Voie bleue » Luxembourg – Lyon (V50), la « Grande traversée du Massif central » à VTT. Une application Smartphone a été développée avec six thèmes – caves, hôtels, restaurants, patrimoine... « *Revenez, on sait recevoir.* »

■ BRIGITTE HENRIQUES

› **Présidente du CNOSF (Comité national olympique et sportif français)**

Ne pouvant être présente, Brigitte Henriques a adressé un message vidéo. Elle y remercie Martine Cano pour l'invitation, indique que la fédération est partie intégrante du CNOSF, rappelle le dynamisme de notre Fédération avec ses 3 000 clubs, 120 000 licenciés, dont 20 % d'adhérentes, 15 000 bénévoles, un large éventail d'activités autour de la sécurité, de la protection de l'environnement, du sport-santé. Elle rappelle qu'elle a initié un vaste chantier autour de la parité dans les bureaux et une coprésidence homme-femme dans chaque commission. Elle félicite la Fédération pour cette belle initiative d'avoir lancé entre 2019 et 2024 cette grande randonnée à vélo entre les grandes capitales européennes olympiques afin de rallier Paris pour les Jeux olympiques 2024. « *Vous êtes les bienvenus, vous êtes dans votre maison ici au CNOSF, la maison du sport français. Bonne assemblée générale et à très vite.* »

■ ROGER ROUSSAT

› **Président du CDOS (Comité départemental olympique et sportif) de la Nièvre**

Roger Roussat remercie la Fédération pour l'invitation, signalant que ce n'est pas souvent que les fédérations choisissent la Nièvre

pour leur assemblée générale. Il ajoute une note sportive, en rappelant que la Nièvre est une terre de champions avec plusieurs titres olympiques. Avec ses 57 000 licenciés pour 220 000 habitants, en ratio c'est aussi le premier département de France. Il se félicite du retour des licenciés après le Covid. « *Encore merci. J'espère que vous allez passer un bon week-end avec nous.* »

■ YANNICK CHARTIER

› **Maire-adjoint délégué aux sports, représentant Denis Thuriot, maire de Nevers**

Yannick Chartier, représentant monsieur le maire de Nevers, souhaite la bienvenue à Martine Cano et à tous les acteurs de cette assemblée générale. Il indique que c'est ici qu'a été inventée la pédale automatique. Rappelant que le vélo est un mode de transport à privilégier, il ajoute que cette belle région que traverse l'EuroVelo 6 ne peut que séduire les cyclotouristes. En résumé, vous êtes sur un territoire où vous serez toujours les bienvenus. « *Bon congrès.* »

■ FABRICE BERGER

› **Maire de Challuy et député suppléant, représentant Perrine Goulet, députée de la Nièvre**

Fabrice Berger se dit ravi de nous accueillir, précisant qu'il a pratiqué le cyclisme de compétition et a été champion de Bourgogne sur route. Il espère retrouver cette passion première à la retraite ! Il insiste sur les liens entre le Département et Fédération, les rôles et les missions intimement liés entre élus et pratiquants pour le développement du vélo, la sauvegarde des chemins, la promotion du tourisme, la préservation de l'environnement. Il reconnaît l'utilité de notre *Charte cyclable* pour les aménagés. Il indique que l'État vient de débloquer une nouvelle enveloppe de 100 M€ en complément de l'existant pour la relance des aménagements cyclables. « *Nous comptons bien en profiter.* » Il rappelle que Nevers est la ville du cycle, grâce à l'entreprise Look ; c'est aussi le berceau d'illustres cyclistes, dont la famille Martinez. Il se dit attentif à la place du vélo dans ce territoire et évoque cette nouvelle édition du Téléthon qui démarre. Il félicite toute l'équipe. « *Les sportifs font bien plus que du sport. Bons travaux. Vive le vélo. Vive la FFCT.* »

■ PIERRE HÉMON

› **Président de l'AF3V (Association française pour le développement des Véloroutes et des Voies vertes)**

Pierre Hémon rappelle qu'il n'y a aucune concurrence entre FFCT et AF3V, mais surtout de la complémentarité et un maître-mot « l'interdépendance ». Après une période de manques d'échanges, il y a maintenant des travaux en commun sur la mise en selle et la remise en selle, sur la labellisation...

Nombre de comités départementaux de cyclotourisme sont adhérents de l'AF3V. Le vélo a toujours été un mode de

déplacement et la pratique au quotidien donne envie de découvrir le vélo-loisir. « On ne remerciera jamais assez les bénévoles. Si les bénévoles se mettaient en grève, le pays ne bougerait plus. »

B. PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez présente l'ordre du jour de l'assemblée générale et rappelle les résolutions soumises au vote des clubs.

■ RÉSOLUTION 1

Acceptez-vous la nomination du Cabinet A4 Partners représenté par Marc Luccioni au poste de commissaire aux comptes titulaire à compter du 1^{er} juillet 2021 et jusqu'au 30 juin 2027 ?

■ RÉSOLUTION 2

Acceptez-vous l'évolution sur le mode de présentation aléatoire de la liste des candidats lors des élections aux assemblées générales ?

C. RAPPORT MORAL

› **Martine Cano, présidente fédérale**

« *Chers amis cyclotouristes,*

C'est avec un plaisir non dissimulé que nous nous retrouvons aujourd'hui après de trop nombreuses visioconférences, certes pratiques mais qui n'offrent pas la même qualité d'échange. Dans ce contexte, toujours un peu compliqué, nous sommes un peu moins nombreux qu'à l'accoutumée mais je crois, heureux d'être ensemble.

Cela ne doit pas occulter les difficultés et déceptions rencontrées :

Une réglementation souvent tatillonne, qui s'alourdit chaque jour et freine parfois l'enthousiasme ; nous le constatons avec une commission départementale de sécurité qui ne permet pas pour le moment la poursuite de l'exploitation du Centre nature des Quatre vents ; nous le voyons au quotidien selon les préfectures qui semblent parfois rivaliser de contraintes pour nos clubs. Cela engendre la désaffection d'une partie des bénévoles, par lassitude souvent et par crainte parfois.

Cela se traduit dans nos effectifs qui sont en recul de 3,80 % au global. Cependant, il ne sert à rien de se lamenter. Si on y regarde de plus près, nous enregistrons pour les nouveaux adhérents 18 % de plus que par le passé, un chiffre record depuis bien longtemps qui montre que nous pouvons et nous savons accueillir quand la volonté est là. Il faut signaler que les jeunes sont, quant à eux, en augmentation de 7,57 %, chiffre encourageant qui traduit les efforts réalisés sur le terrain par les responsables à tous les niveaux. Qu'ils soient jeunes ou adultes, le challenge est désormais de garder ces nouveaux

adhérents dans nos rangs en leur offrant des pratiques variées et conviviales. J'ajoute qu'on observe cette même tendance au niveau des clubs avec des disparitions mais 30 % de créations de plus que ces dernières années.

Des comités départementaux, des clubs, ont réussi à progresser malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. Ils ont relevé le défi de la poursuite d'activité et ont trouvé de nouvelles actions, avec les jeunes comme avec les débutants moins jeunes, ou avec les adeptes d'aventure au long cours.

■ ÊTRE ET AGIR ENSEMBLE

Voilà ce qui peut et doit nous guider.

Pour illustrer cela, je prendrai quelques exemples :

Dans le domaine des sports de pleine nature, notre terrain d'activités, des menaces se font jour pour des questions de responsabilité et d'assurance. La Fédération des sports de montagne, première touchée par des restrictions, a informé ses collègues de la situation et initié une concertation. Via le CNOSF, les fédérations se sont adressées aux ministères concernés et une solution est en passe d'être trouvée.

La loi sur la modernisation du sport, attendue depuis un an, a déjà effectué une « navette » entre Assemblée nationale et Sénat ; elle revient au Sénat en janvier et devrait rapidement être adoptée par la suite ; certaines dispositions auront des répercussions sur l'ensemble des fédérations sportives en France, olympiques et non-olympiques. C'est le mouvement sportif dans son ensemble, qui, via le CNOSF, s'est adressé au gouvernement et aux parlementaires afin de proposer des amendements. Espérons qu'au moins certains seront retenus ; ce qui est important c'est de voir que ce n'est pas telle ou telle fédération qui avance seule mais un ensemble uni.

Concernant le SRAV (Savoir rouler à vélo), c'est également une initiative commune des fédérations qui pratiquent l'activité cycliste sous ses différentes formes qui intervient afin que le mouvement sportif ne soit pas tenu à l'écart de la gestion de ce programme et que cette gestion ne soit pas l'unique apanage d'un groupement qui se limite à la pratique urbaine. Une entrevue a été demandée à madame la ministre de la Transition écologique ; ses conseillers ont proposé un premier rendez-vous en date d'hier, il est donc trop tôt pour savoir quelles suites seront données.

En septembre dernier, Daniel Jacob, instructeur fédéral et Patrice Delga, notre médecin, ont accompagné un groupe de femmes en rémission de cancer sur le trajet Paris-Bucarest. Grâce aux échanges précédents, ce groupe s'est constitué en club de notre Fédération et cette coopération a abouti à une grande réussite, mettant une nouvelle fois en pratique nos valeurs de sport-santé, de tourisme et de solidarité.

La dernière édition de « Toutes à vélo » a été un succès avec de nombreuses initiatives. Dans un premier temps, nous pensions

mettre à l'honneur les responsables de chaque comité régional, mais cela aurait été trop restrictif. En y regardant de plus près, ce ne sont pas seulement douze ou treize femmes (une par CoReg) qui se sont investies. Nous avons répertorié plus de 150 voyages déclarés et ce sont toutes ces personnes qui méritent d'être félicitées. La Fédération a été récompensée pour cet engagement collectif en faveur de la promotion du sport au féminin et dans la mixité.

Ces différents exemples montrent la force du collectif et confirment l'adage selon lequel « ensemble on va plus loin ».

Les médias, les ministères parlent souvent des Jeux olympiques ; certes nous ne sommes que très indirectement concernés, mais nous pouvons nous rappeler que ce sont justement les sports collectifs qui ont, par leur cohésion, fait vibrer le public lors des grands rendez-vous sportifs internationaux, olympiques ou non.

Inspirons-nous de cet état d'esprit pour agir ensemble. Beaucoup d'entre vous le font déjà.

■ INNOVER

Récemment, un jeune de 14 ans, qui s'intéresse fortement aux brevets de tourisme – BPF et BCN – a présenté un site qui permet de gérer l'avancée de sa quête de BPF. Des clubs ont réalisé des animations, de petits films pour valoriser leurs actions. Il y a en a sans doute plus que ceux qui nous ont été communiqués. Mais cela doit servir d'exemple et montrer que le repli sur soi ne mènera à rien, que seules les actions de terrain sont porteuses d'espoir.

Il y a, il y aura d'autres programmes, applications ; certains les craignent, d'autres les attendent avec impatience. Des avancées ont eu lieu, encore peu nombreuses, mais d'importance ; elles concernent essentiellement la commission Jeunes, également notre revue CycloTourisme désormais accessible en ligne à tous nos licenciés. Le site veloentrance.fr est aussi en constante évolution. D'autres nouveautés numériques suivront, nécessairement. Mais il faut être conscients que ces évolutions ont un coût. On ne peut à la fois demander des réductions du coût de la licence et une augmentation des services.

Grâce à notre indépendance financière et à la bonne gestion de la Fédération, nous pouvons avancer, tout en restant prudents.

Il ne faut pas craindre ces nouvelles formes d'actions, ces pratiques qui se développent de façon différente de ce que nous connaissons par tradition. Elles ne doivent pas détruire l'existant mais constituer de nouveaux vecteurs. N'oublions pas que le numérique doit apporter une aide supplémentaire mais pas supprimer les facteurs humains, indispensables, essentiels pour reprendre une expression souvent entendue ces deux dernières années. Nous ne devons pas déshumaniser nos relations, au risque d'oublier une part de nos adhérents ; tous ne sont pas familiarisés à l'informatique, tous ne souhaitent pas l'être. Les périodes de restriction de l'activité pour raisons sanitaires

ont montré combien chacun avait besoin des autres et des interactions. Sachons en tirer les leçons : les outils numériques nous ont aidés à garder le contact, ont suppléé bien des réunions, ont suscité inventivité et nouvelles formes d'activité. Avec une reprise plus large de nos sorties et manifestations, ce sont les relations directes qui sont revenues sur le devant de la scène. Cette alliance entre numérique et humanité doit nous accompagner et ouvrir de nouvelles portes ; à chacun d'entre nous d'y contribuer.

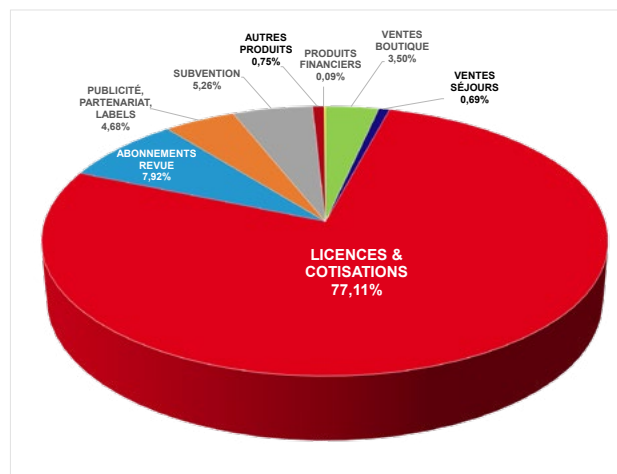
Ces thématiques : le sens du collectif, l'aide numérique et les actions de terrain seront en filigrane des ateliers de cet après-midi ; je souhaite que nos discussions soient porteuses de projets et vous souhaite un bon congrès. »

D. RAPPORT FINANCIER

› **Jean-Marie Brousse – Trésorier général**

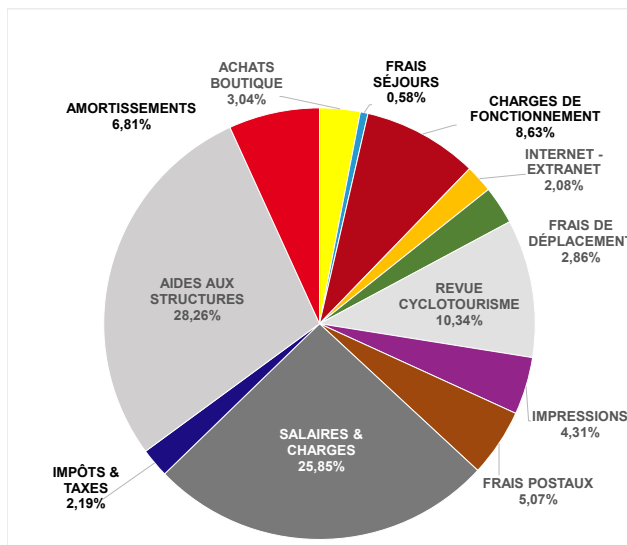
Jean-Marie Brousse, trésorier général, dit son plaisir de se retrouver en présentiel. Il rappelle que l'exercice couvre la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 juin 2021.

■ NOS PRODUITS



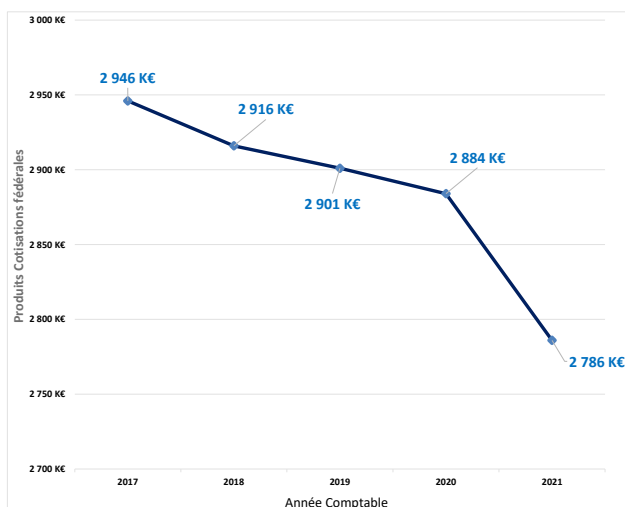
Les principales ressources sont : les licences et cotisations – ce qui garantit notre indépendance financière –, les abonnements à la revue *Cyclotourisme*, les labels – publicité et partenariats, les subventions, la boutique. À noter que les labels sont en augmentation.

■ NOS CHARGES



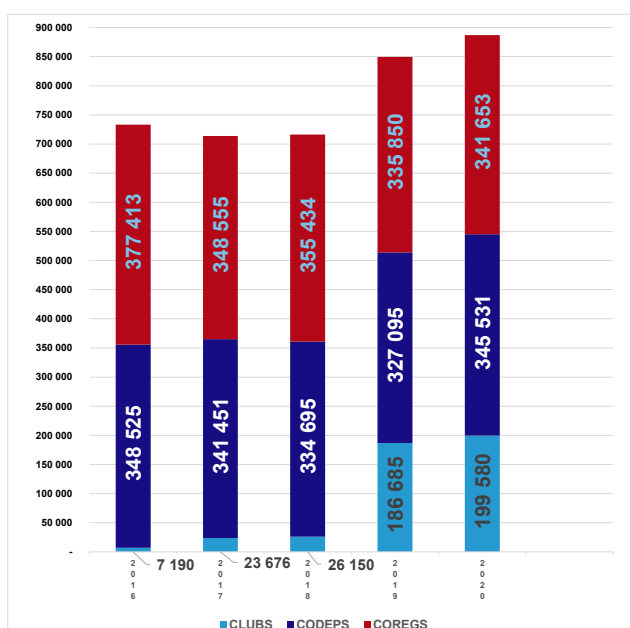
Les deux principaux postes sont les aides aux structures et les salaires et charges de personnel. Il en profite pour remercier Stéphanie Calluud, en charge de la comptabilité.

■ ÉVOLUTION DU PRODUIT DES LICENCES



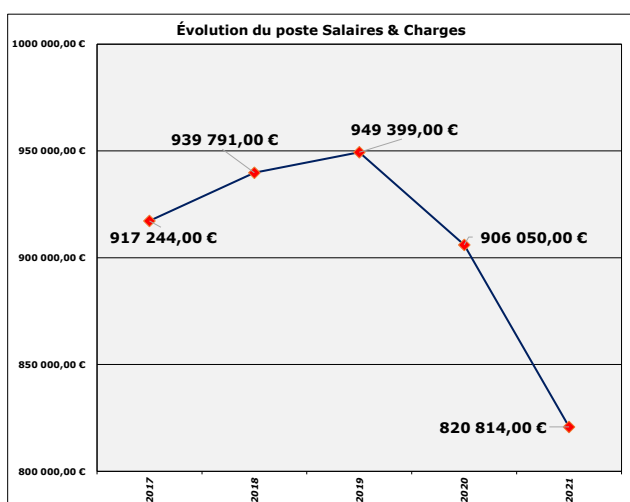
La baisse est constante depuis 2017. En 2018, la baisse a été atténuée par l'augmentation de la licence de 0.5 €. En 2019, les effectifs sont stables. En 2020, la baisse a été nuancée par l'augmentation de la licence de 1 €. La plongée en 2021 s'explique par la diminution des effectifs avec un tarif licence conservé.

■ SOUTIEN AUX STRUCTURES



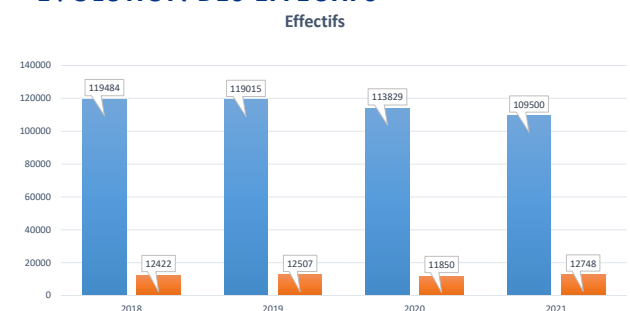
Il faut noter qu'il est en augmentation malgré la baisse des effectifs.

■ ÉVOLUTION DU POSTE DES SALAIRES ET CHARGES



Ce poste est en augmentation jusqu'en 2019. La baisse qui suit correspond au non-remplacement de trois postes.

■ ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



Les effectifs Jeunes apparaissent en orange.

Martine Cano fait remarquer que ce tableau des effectifs montre que les Jeunes redémarrent. Certes, cela conduit à moins de rentrées, les Jeunes étant pour l'essentiel pris en charge, mais c'est un choix assumé.

■ PROJET DE BUDGET 2022-2023

Jean-Marie Brousse demande à Stéphanie Callaud, comptable au siège, de le rejoindre sur l'estrade. Le budget pour l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 est reconduit à l'identique, pour un montant de 7 205 500 € (cf. Bulletin fédéral N° 163 bis, pages 34-35), en espérant que l'activité puisse se dérouler normalement.

■ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pauline Rouge précise que le cabinet est intervenu en présentiel au siège. Elle remercie Nicolas Leroy, directeur, et Stéphanie Callaud, comptable. Il n'a pas été noté d'événements majeurs au cours de l'exercice clos au 30 juin. Les comptes sont certifiés sans réserve (cf. Bulletin fédéral N° 163, bis page 32).

Elle attire l'attention sur deux évolutions dans la réglementation comptable, à savoir l'affectation aux « Fonds dédiés » de la partie des ressources non utilisées et les « Contributions volontaires en nature » pour valoriser le travail des bénévoles.

■ RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

Annick Lacroix, censureuse aux comptes, tient tout d'abord à féliciter Bernard Aussillou qui, en 2021, a terminé ses BPF. Elle demande de se reporter au rapport des censeurs aux comptes (cf. Bulletin fédéral N° 163 bis, page 33).

L'examen des comptes clos au 30 juin 2021 a été effectué par Bernard Aussillou au siège fédéral le 21 septembre 2021, elle-même étant absente pour raisons de santé. Pour la deuxième année consécutive, le compte de résultat – positif pour un montant de 212 423 € – est impacté par l'arrêt des activités lié au Covid. Il à noter que la Fédération a pris en charge l'augmentation de la cotisation d'assurance, soit 210 000 €. À noter aussi une somme de près de 110 000 € portée aux fonds dédiés et correspondant à la partie de la subvention du Ministère non utilisée sur le présent exercice et donc reportée sur le suivant. À noter enfin la baisse des frais de déplacements, des frais de salons et l'annulation de certaines organisations Jeunes.

Bernard Aussillou, censeur aux comptes, indique que le résultat 2020 a été affecté aux réserves. Le Centre nature des « Quatre vents », malgré une fermeture de novembre 2020 à avril 2021, a connu une fréquentation en hausse, mais des pertes toujours élevées. Les censeurs aux comptes recommandent un audit externe. Si le nombre de clients augmente, le panier moyen diminue. Les censeurs aux comptes préconisent une augmentation des tarifs.

La situation financière de la Fédération est saine mais ne doit pas cacher la baisse récurrente du nombre de licenciés. Les censeurs aux comptes ont pris acte du refus du Comité directeur de faire évoluer l'année comptable, changement également préconisé par le Ministère. Il remercie enfin Stéphanie Calluud et Jean-Marie Brousse.

E. LES GRANDS RENDEZ-VOUS 2022

■ LES MANIFESTATIONS À LABEL ET LES GRANDS RENDEZ-VOUS 2022

Ghislaine Charton, élue en charge de la commission Grandes manifestations, présente le programme 2022.

- 16 au 18 avril 2022 : Pâques-en-Provence à Blauvac (84 - Vaucluse) [report de 2020/2021].
- 16 au 18 avril 2022 : Pâques-en-Quercy à Cajarc (46 - Lot) [report de 2020].
- Mai à vélo en 2022 : des rendez-vous partout en France pour fêter le vélo ! du 1^{er} au 31 mai.
- Ascension du 26 au 28 mai 2022 : vélo au cœur de l'Entre-Deux-Mers à Sauveterre-de-Guyenne (33 - Gironde).
- 4 au 6 juin 2022 (Pentecôte) : Autour du golfe du Morbihan à Vannes (56 - Morbihan) [report de 2020/2021].
- 4 au 6 juin 2022 : Pentecôte à Guéret (23 - Creuse).
- Concentration des familles : appel à candidatures.
- 9 au 16 juillet 2022 : Semaine européenne de cyclotourisme à Meppel (Pays-Bas).
- Du 31 juillet au 7 août 2022 : 83^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Loudéac (22 - Côtes-d'Armor).

■ ÉVÈNEMENTS JEUNES 2022

Les événements Jeunes sont présentés par Pascal Landais, en charge de la commission Jeunes.

- 9 au 16 juillet 2022 : Semaine nationale et européenne des jeunes à Vesoul (70 - Haute-Saône).
- Dimanche 10 juillet 2022 : Critérium national des jeunes à Vesoul (70 - Haute-Saône).
- Lundi 11 juillet 2022 : Concours national d'éducation routière à Vesoul (70 - Haute-Saône).
- Du 31 juillet au 7 août 2022 : Trait d'union des jeunes (Route et VTT, Voyage itinérant en camping, avec retour pour le défilé d'ouverture de la Semaine fédérale) de Loudéac à Loudéac (22 - Côtes-d'Armor).

■ LES CYCLOMONTAGNARDES 2022

- 4-5 juin : Jura - Lons-le-Saunier - AL Lons-le-Saunier (Pentecôte)
- 11-12 juin : Alpes - Annecy - Vélo Club Annecy
- 18-19 juin : Bayonne-Luchon - Aviron Bayonnais
- 25-26 juin : Cévennes et Gorges du Tarn - Villefort - Mont Lozère Vélo
- 2-3 juillet : Vosges - Pfaffenheim - CC Colmar

■ LES VERTES TOUT-TERRAIN ET MAXI-VERTE 2022

- 20 mars 2022 : Brive - Rocamadour (Brive - Corrèze).
- 14-15 mai 2022 : Les chemins du Mont (Flers- Orne).
- Du 26 au 29 mai 2022 : Maxi-Verte de la Gartempe à Lathus (86 - Vienne).
- 4-5 juin 2022 : La Pente et Côte (Bourgueil - Indre-et-Loire).
- 11-12 juin 2022 : Ultra raid 360 (Domfront-en-Poiraie - Orne).
- 3-6 août 2022 : Cœur de Breizh (Loudéac - Côtes-d'Armor).
- 11 septembre 2022 : Randonnée de l'Outre-Forêt (Soultz-sous-Forêts - Bas-Rhin).
- 10-11 septembre 2022 : Les Roc'h des monts d'Arrée (Huelgoat - Finistère).
- 17-18 septembre 2022 : La Transvolcanique (Blanzat - Puy-de-Dôme)

■ CONCENTRATIONS NATIONALES HISTORIQUES À LABEL FÉDÉRAL 2022

- 9 juin 2022 : Candes-Saint-Martin (37 - Indre-et-Loire).
- 28 août 2022 : Le Mas de la Barque (30 - Gard).
- 25 septembre 2022 : Souvenir Vélocio à Pavezin (42 - Loire).
- 9 octobre 2022 : Appel des Pyrénées à Louvie-Juzon (64 - Pyrénées-Atlantiques).
- 11 novembre 2022 : Concentration du Souvenir à Rethondes (60 - Oise).

■ SEMAINE FÉDÉRALE 2022

Dominique Lamouller, président de la Cosfic 2022, et Jean-Charles Harzo, président du CoDep des Côtes-d'Armor, présentent la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui se déroulera du 31 juillet au 7 août 2022 à Loudéac, au cœur de la Bretagne, une idée née lors de la Semaine fédérale de Mortagne-au-Perche, une co-organisation du comité départemental de cyclotourisme des Côtes-d'Armor et de l'Amicale cyclotouriste de Loudéac (un club de 140 licenciés), avec le soutien du comité régional de cyclotourisme de Bretagne.

- 8 jours de circuits route dans la tradition cyclotouriste,
- 3 jours de circuits Gravel,
- 4 jours pour une Verte Tout-Terrain « Cœur de Breizh »,
- 1 jour - Brevet randonneur de 300 km (pré-qualificatif Paris-Brest-Paris 2023),
- 2 jours - Brevet randonneur de 600 km (pré-qualificatif Paris-Brest-Paris 2023),
- Des Cyclo-découvertes[®],
- Des randonnées pédestres,
- Des sorties adaptées,
- Des excursions,
- Un village fédéral à l'hippodrome.

Les parcours Gravel et VTT : des petites montagnes du Mené aux lacs et étangs emblématiques de Guerlédan, de Bosméléac ou de La Hardouinai en passant par la forêt domaniale de Loudéac, le Centre Bretagne dispose de multiples spots où la pratique du Gravel, du VTT ou du vélo sur Voies Vertes permet de s'oxygéner en famille ou entre amis dans des espaces naturels protégés.

La station VTT « Lac de Guerlédan – Bretagne centre » : c'est une trentaine d'itinéraires classés en fonction des difficultés, 800 km de circuits balisés, une ouverture permanente des parcours et des aires de lavage.

Une devise « Recevoir sans décevoir », un maillot (votes en cours sur cinq maquettes) qui sera fabriqué par Noret, un conseil « Prévoyez des petits braquets », 300 bénévoles inscrits (hors point d'accueil), une mascotte « Garçon le trait breton ». La présentation se termine par le « Bro gozh ma zadou », hymne breton chanté par Alan Stivell.

■ ASCENSION DANS L'ENTRE-DEUX-MERS À SAUVETERRE-DE-GUYENNE DU 26 AU 28 MAI 2022

La présentation est faite par Gilles Lavandier, président du CoDep de Gironde et par le trésorier du club de Langon qui a tracé les parcours. À noter que l'Entre-Deux-Mers est aussi un vin blanc AOC. Le programme :

- Accueil à la salle Simone Veil.
- Producteurs du terroir et divers exposants.
- Remise des dossiers.
- Parcours route les 26 et 27 mai.
- Deux parcours le samedi 28 mai.
- Halte vigneronne sur les parcours.

Pour les pédalants : des parcours de 60 à 120 km... avec du dénivellé.

Des activités pour les non pédalants :

- Jeudi 26 et samedi 28 mai : un parcours de randonnée pédestre.
- Vendredi 27 mai : visite théâtralisée de la cité et des chais de la cave de Sauveterre.
- Points de convivialité et repas du midi sur les parcours.
- Repas les 26, 27 et 28 mai au soir à la salle Simone Veil.
- Renseignements et inscriptions à partir du 1^{er} janvier 2022. manifestationgirondeffvelo@gmail.com

Informations pratiques : possibilités d'hébergements déléguées aux offices de tourisme de Sauveterre-de-Guyenne et de Rauzan ; possibilités de stationnement des camping-cars (nombre de places limitées).

Nos partenaires : Cyclo club langonnais, Entre-Deux-Voies cyclotourisme et patrimoine, bénévoles clubs girondins, Randonneurs du Haut Entre-Deux-Mers, mairie de Sauveterre-de-Guyenne.

« On vous attend tous à Sauveterre-de-Guyenne et on vous souhaite un excellent séjour en Gironde. »

■ PENTECÔTE EN CREUSE DU 4 AU 6 JUIN 2022 À GUÉRET (23)

La présentation est faite par Jean-Louis Debellut, président du CoDep de la Creuse.

Le programme :

- Accueil des participants et permanence à l'espace André Lejeune.
- Des circuits route, VTT et pédestres seront proposés sur les trois jours.
- L'office de tourisme de Guéret propose des visites tous les jours.
- Déjeuner possible, sur réservation.
- Dîner du 4 et 5 juin à l'espace André Lejeune.
- Clôture de la manifestation le 6 juin à 16h.

Renseignements :

Jean-Louis Debellut

Tél. 06 86 79 79 18

Courriel : departement23-presidence@ffvelo.fr

Site : www.cyclotourismeencreuse.fr

F. RÉSULTAT DES VOTES (RÉSUMÉ)

- Rapport moral : 5 447 Oui (96.51 %).
- Rapport d'activités : 5 452 Oui (96.60 %).
- Rapport financier : 5 325 Oui (94.35 %).
- Budget 2022-2023 : 5 232 Oui (92.70 %).
- Résolution 1 : 5 441 Oui (96.40 %).
- Résolution 2 : 5 171 Oui (91.62 %).
- Est élue au comité directeur fédéral : Lydie Chénot

Voir les résultats complets en page 22-23

G. RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

■ PRIX PHOTO-LITTÉRAIRE, SOUVENIR PIERRE ROQUES

Gérard Pliquet, président du jury, d'abord inquiet d'une remise de prix à une heure tardive, mais rassuré que l'assemblée ait été réveillée par la présentation du Comité directeur fédéral, rappelle que tous les membres du jury sont d'anciens lauréats. Il a une pensée pour Marie-Thérèse Hamon, qui était encore dans le jury pour l'attribution du prix 2020. Deux lauréats vont en effet être récompensés, un pour 2020 et un pour 2021.

Si Pierre Roques a tout naturellement remplacé Charles Antonin dans l'appellation de ce prix, cela n'a pas induit pour autant un plus grand nombre de participants : cinq candidats en 2019, trois en 2020 – dont une récidiviste anonyme hors concours ! –, trois en 2021 – dont une enveloppe vide ! –. À ce jour, pour le prochain prix Pierre Roques, aucun dossier n'a été reçu. Il nous invite à ouvrir les tiroirs « Participez, participez, participez, nous serons indulgents sur la date de remise de vos dossiers. »

Participants 2020 : Claudine Langlois (hors concours), Antoine Riche, Jean-Claude Loire.

Participants 2021 : Daniel Grandgirard, Stéphane Moreau (photos) et Guy Marque (texte), un non identifié (enveloppe d'identification vide).

Lauréat 2020 : Jean-Claude Loire, avec *Les coucous*.

Lauréat 2021 : Daniel Grandgirard, avec *Mer Montagne au Monténégro*.

Parole aux lauréats.

Jean-Claude Loire. « *Pierre Roques, Charles Antonin, on s'est croisé depuis 1967* ». Il raconte avoir découvert dans un bottin à la gare Saint-Lazare une petite annonce pour trois exemplaires gratuits du *Cycliste*. Sur ces trois exemplaires, le dernier mentionnait le décès de Charles Antonin. « *J'étais loin de penser que quinze ans plus tard j'assurerai la liaison entre le comité directeur fédéral et le jury du prix. Quant à Pierre Roques, c'est mon histoire de cyclotouriste. J'ai découvert le cyclotourisme dans les écrits de Pierre Roques. C'est lui qui m'a poussé à entrer au comité directeur.* » Il dédie ce prix à Pierre Roques et à tous ceux qui l'ont soutenu ces dernières années. « *Le cyclotourisme m'a aidé à traverser ces années difficiles.* »

Daniel Grandgirard remercie le jury. Il avoue un profil très différent de celui de Jean-Claude Loire et se reconnaît plutôt solitaire. Il est à la Fédération depuis trente ans... et voyage à vélo depuis trente ans. Il n'est jamais sorti de l'Europe mais l'a sillonnée en large et en travers. Il a adoré le Monténégro. Il a écrit son récit pendant le confinement. Il formule le souhait que ce récit à paraître dans la revue *Cyclotourisme* invite à partir. « *Le voyage à vélo, ce n'est que du bonheur.* »

■ CONCOURS PHOTO - SOUVENIR PIERRE DUMOULIN - LAURÉATS 2019

Martine Cano, présidente de la commission Culture et Patrimoine, rappelle que le président du jury est Aimé Galdin, assisté de Bénédicte Lebeau, Estelle Le Pommellec et Jacques Torgue.

- **Lauréats catégorie « photo couleur » - Cyclo en action**
1^{er} : Daniel Beaujoin « Au Mont Saint-Michel » - 2^e : Gérard Hamon « Cyclos... mais aussi touristes ! » - 3^e : Alain Gillode « Poussage et portage ».
- **Lauréats catégorie « photo noir et blanc » - Cyclo en action**
1^{ère} : Geneviève Jonquet « Blauzac » - 2^e : Jacques Bossuet « Sur la Loire à vélo » - 3^e : Daniel Martin « Balade dans les Flandres ».
- **Lauréats catégorie « photo couleur » - L'homme et son métier**
1^{er} : Michel Jonquet « Vénus » - 2^e : Jean-Claude Cano « Chacun ses cales » - 3^e : Philippe Boudet « À Aubeterre-sur-Dronne ».
- **Lauréats catégorie « photo noir et blanc » - L'homme et son métier**
1^{er} : Daniel Jacob « Hors d'eau » - 2^e : Daniel Marchand « En estive » - 3^e : Jean-Yves Clinche « Graveur de tampon ».

« *Merci aux participants 2021 et bravo aux lauréats !* » Rendez-vous en 2022 pour le sujet « La nature en ville », et toujours le sujet permanent « Les cyclotouristes en action ».

■ CHALLENGE DE FRANCE - SOUVENIR JEAN-PIERRE GUILLOT

Jean-Marie Rogez, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », rappelle que le Challenge de France est le baromètre de la participation des adhérents et des clubs aux manifestations, événements et Brevets proposés par la Fédération française de cyclotourisme.

Il n'y a pas eu de classement en 2020, mais certaines activités ont été prises en compte (Brevets de tourisme, Randonnées permanentes, Voyages itinérants, Diagonales, Concours photo et Prix Pierre Roques).

Pour 2021, le Challenge de France a été maintenu, malgré l'annulation de nombreuses activités (certaines concentrations à label, les Cyclomontagnardes, certaines Vertes Tout-Terrain, certaines formations). Des données en nombre limité ont été saisies (ensemble des Brevets de tourisme, Voyages itinérants ainsi que Toutes à vélo - Toulouse 2021, deux concentrations à label - Candes-Saint-Martin et Pavezin, Semaine fédérale internationale de cyclotourisme, séjours au Centre nature « Quatre vents », Critérium national des jeunes, trois critères régionaux et trois critères départementaux, Brevets longue distance et Diagonales, huit formations, assemblée générale de CoDep, données très partielles reçues : 39 sur 95 soit 41 %, assemblée générale de CoReg, assemblée générale fédérale (votes).

Au regard de la modestie des manifestations et activités éligibles au Challenge de France en 2021, le Comité directeur a décidé, exceptionnellement, la seule publication des résultats nationaux dans les trois catégories.

■ RÉSULTATS 2021 – CATÉGORIE DE 3 À 35 ADHÉRENTS

Index	N° Club	Nom du club	Nb. licenciés	Total points	Total final
1	00708	Club des randonneurs Havrais	4	305	76,25
2	00634	Amicale cyclo Caennaise	4	215	53,75
3	06922	Confrérie des Brevets de France ET	8	430	53,75
4	01886	AS Banque de France	15	661	44,07
5	04667	Les randonneurs Villeneuvois	5	200	40

■ RÉSULTATS 2021 – CATÉGORIE DE 36 À 75 ADHÉRENTS

Index	N° Club	Nom du club	Nb. licenciés	Total points	Total final
1	02272	Bondoufle Amical Club	38	807	21,24
2	02038	M.S.D Chartres	71	1405	19,79
3	00020	Orléans Cyclotouriste	64	1111	17,36
4	06860	Randonneurs Autonomes Aquitains	38	658	17,32
5	01191	Stade Bordelais ASPTT	62	1041	16,79

■ RÉSULTATS 2021 – CATÉGORIE DE 76 ADHÉRENTS ET PLUS

Index	N° Club	Nom du club	Nb. licenciés	Total points	Total final
1	06755	Vélo Club Sancéen	102	2028	19,88
2	00085	Union Cyclo Touraine	111	1962	17,68
3	00073	Cyclos du Vélo Montagnard Aurillac	89	1384	15,55
4	06384	Club des Cent Cols	83	1191	14,35
5	02452	Avenir Sport Cult Chevigny	81	1145	14,14

En 2021, 2 726 clubs ont marqué des points soit 98,7 % des clubs affiliés au 1^{er} septembre 2021. Trente-cinq clubs n'ont pas obtenu de points.

L'année 2022 approche. C'est toujours l'année des jeunes à la Fédération, maintien des 10 points pour : les clubs ayant une École française de vélo, les clubs créant une École française de vélo en 2022, Critériums des jeunes cyclotouristes, Concours d'éducation routière, organisations nationales jeunes, brevets d'initiation au cyclotourisme familial, rencontres inter Écoles françaises de vélo.

Maintien des barèmes 2020 et 2021, pour la présence des clubs aux AG de CoDep et de CoReg, le vote des clubs à notre assemblée générale, les abonnements à la revue *Cyclotourisme*, la finalisation du BCMF et des brevets de tourisme (BPF/BCN/des parcs et européen) 10 points, la valorisation :

- des Voyages itinérants : 10 points ;
- des Mer-Montagne : 10 points ;
- des Diagonales : 10 points ;
- des Cyclomontagnardes : 5 points ;
- des Vertes Tout-Terrain : 5 points.

Mais aussi :

- pour les CoDep et CoReg, si un vote par correspondance est requis pour les assemblées générales, les clubs votants obtiendront : 10 points ;
- les manifestations organisées par un club avec comme axe le Handicap ou la « Remise en selle » : 5 points ;
- les organisations Gravel seront retenues comme les organisations par un club : 3 points ;
- le « Savoir rouler à vélo » : 6 points par session au club labélisé, 3 points par intervenant.

En préparant votre saison 2022, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de notre Fédération : Première balade, Première randonnée, Brevet d'orientation, les Brevets fédéraux, etc.

« Félicitations aux Clubs lauréats ! Merci aux délégués, aux organisateurs, aux structures, qui homologuent et transmettent toutes ces données. »

■ MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Médailles de bronze 2020 et 2021

André Labetouille (17) - Jean-Yves Le Bournot (29) - Jean-Pierre Gaudin (41) - Jean-Marie Berthin (41) - Régis Lecot (79) - Jean-Pierre Aumage (26) - Mary Cartier (37) - Yannick Pousin (37) - André Boutet (18) - Pascal Huart (18) - Claude Mazet (18) - Michel Monney (18) - Annick Pereira (18) - Dominique Victoire-Mendoza (18) - Marie-Françoise Narjoux (05).

Médailles d'argent 2020 et 2021

Pierre Gournet (29) - Marie-Françoise Desbrousses (86) - Josiane Carion (86) - Jean Peyrot (07) - Jean-Pierre Garnier (26) - Charles Grévin (59) - Michel Rodriguez (05).

Médailles d'or 2020 et 2021

Micheline Bouat (41) - Roland Bouat (41) - Michel Chopin (41) - Pierre-Yves Chavanon (07) - Daniel Madier (79) - Jean-Louis Debellut (23) - Jacques Lacroix (18) - Jean-Jacques Treguer (05).

■ RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

Les récompenses fédérales sont remises aux récipiendaires ou à leur représentant par Martine Cano, présidente, et Jean-Michel Autier, président d'honneur de la Fédération.

Médailles d'or 2020 – Dotation des structures

Pierre Théobald - Francis Degeix - Jean-Yves Lattay - Jean-Claude Durrenbach.

Médailles d'or 2020 – Dotation de la présidente

Jean-Louis Vennat - Roland Guyet - Élisabeth Vandembroucke - Jean-Claude Hennebicq - Hubert Huet -
Hors dotation – remise par Jean-Michel Autier : Martine Cano.

Médailles d'or 2021 – Dotation des structures

Roger Robert - Marie-Christine Bertrand - Jean Galimant - Bernard Aussillou - Alain Poussel - Francis Coulomb.

Médailles d'or 2021 – Dotation de la présidente

Jean-Pierre Guegueniat - Christian Huort.

Plaquettes or Jacques Faizant

Philippe Deveaux - Pierre Cazalières.

H. CLÔTURE DU CONGRÈS FÉDÉRAL 2021

Martine Cano prononce le discours de clôture.

« Notre congrès touche à sa fin.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre présence et aussi pour votre implication indispensable dans nos clubs ; à remercier les cyclotouristes de Nevers qui nous ont accueillis ; à remercier le personnel du siège fédéral qui a continué à travailler malgré les contraintes et les difficultés rencontrées afin d'être toujours à votre service.

Je remercie également les membres du Comité directeur qui ont été très sollicités par mail ou en visioconférence.

Vous avez pu échanger avec des " collègues " cyclotouristes d'autres départements, d'autres régions, noté des idées à mettre en œuvre, d'autres peut-être à éviter en fonction des réussites ou des obstacles rencontrés ici et là.

Des solutions existent en termes d'accueil, en termes d'encadrement et de bénévolat. De la discussion naissent de nouveaux projets. S'il est toujours bon de savoir ce qu'ont fait nos prédécesseurs, nous ne devons pas rester sclérosés sur le passé car le monde qui nous entoure n'est plus celui de nos grands-parents et il est en perpétuelle évolution.

Depuis la disparition de notre ami Raymond Henry, je me suis à nouveau penchée sur le livre qu'il a consacré à Vélocio. Dans le chapitre évoquant la personnalité de l'inventeur du mot " cyclotourisme ", on retrouve l'affirmation sans ambiguïté de la tolérance (pages 502-503 pour les amateurs).

Tolérance entre cyclotouristes :

"Vouloir classer les cyclotouristes par catégories, chacun plaçant au premier rang celle à laquelle il appartient, est chose bien inutile. Nous savons tous et depuis longtemps que les hommes sont portés à tout mesurer à leur aune et à tout voir sous l'angle qui leur est propre ; ils comprennent difficilement que d'autres puissent penser et faire autrement qu'ils ne font ; ils ont tôt fait de qualifier d'inepte les idées qu'ils ne partagent pas."

Et, ce qui à l'époque (1896), était plus rare, affirmation de valeurs humanistes et antiracistes ; le contexte a changé mais le message est toujours actuel :

"Un cycliste doit-il porter secours à une " cyclotouriste " de couleur en détresse sur la route par suite d'avarie survenue à sa bicyclette ? Telle est la question que gravement se posent et longuement discutent les journaux américains. [...] La ligue des cyclistes américains n'admet pas dans ses rangs les cyclistes de couleur. Il n'est donc pas surprenant que les avis soient partagés sur le point de savoir si un cycliste blanc doit aider un cycliste noir ou l'abandonner à la noire méchanceté de ses pneumatiques ; les autorités cyclistes consultées ont admis cependant qu'un cycliste en détresse sur la route est comme un navire désemparé en pleine mer et qu'on lui doit aide et assistance quelle que soit sa couleur. Nous n'avons pas en France à discuter de pareilles questions, et quand un cycliste voit une " cyclotouriste " dans l'embarras avec un pneumatique crevé ou une roue voilée, il ne s'enquiert pas de son rang, de son nom ou de sa naissance, encore moins de la couleur de sa peau, mais il vole à son secours et il fait bien." Pour terminer : "ne regardez jamais en arrière ; toujours en avant, toujours de l'avant si l'on veut avoir l'humeur égale et l'esprit enjoué."

Ce ne sont que des extraits, mais ils peuvent nous aider à continuer encore et toujours à promouvoir nos valeurs, à mesurer la chance que nous avons aujourd'hui. Vélocio n'avait pas forcément toujours raison, notamment quand il affirmait que pour un randonneur mourir sur la route, c'était mourir au champ

d'honneur. Je n'ai volontairement pas évoqué la sécurité, nos chiffres sont moins mauvais qu'ils n'ont été, signe que la répétition des messages de prudence et la formation de nos cyclotouristes commencent à porter leurs fruits ; mais bien sûr il faut faire encore mieux. Aussi soyez prudents vous aussi, sur la route du retour et quand vous allez reprendre les sorties.

En ce début décembre, je vous souhaite une belle fin d'année ; continuez à avoir des projets, prenez soin de vous et, je le souhaite, rendez-vous au printemps pour nos manifestations. »

Rendez-vous pour la prochaine assemblée générale de la Fédération nous est donné à Niort (79) les 10 et 11 décembre 2022.

ANNEXE 1 : QUESTIONS - RÉPONSES

Martine Cano signale que Henri Bosc n'est pas présent physiquement – pour poser la traditionnelle première question –, mais il suit cette assemblée générale en vidéo. Il nous adresse son amical bonjour. Par ailleurs, les réponses aux questions posées par écrit seront mises en ligne dès l'ouverture du site.

■ FINANCES ET SUJETS ASSOCIÉS

Catherine Borgeais Rouet, présidente du CoReg Rhône-Alpes, signale des arrêts des comptes à des dates très disparates. Ne pourrait-on pas harmoniser ? Elle souhaite aussi savoir pourquoi le Comité directeur a refusé les comptes sur l'année calendaire.

Martine Cano indique que le choix nous appartient et qu'il n'y a pas de règle imposée. Les éléments qui ont conduit à la décision du Comité directeur sont le temps nécessaire entre l'arrêt des comptes et la tenue de l'assemblée générale. Des comptes arrêtés en fin d'année conduiraient à une assemblée générale au-delà de février, au plus tôt aux environs de Pâques, qui marque le début des organisations. Le Comité directeur a choisi de privilégier l'activité. Enfin, quelle que soit la date d'arrêt des comptes, l'établissement d'états intermédiaires est toujours possible.

Dominique Lamouller, vice-président fédéral, indique qu'il a été acteur du maintien des comptes en milieu d'année. C'est un choix politique, et non administratif. Il n'existe aucune obligation et la position du ministère n'est qu'un simple conseil. C'est l'activité qui doit être prépondérante. Un arrêté des comptes fin septembre conduisait à un travail colossal pour une assemblée générale début décembre. Un arrêté des comptes sur l'année calendaire demanderait plus de trois mois de travail à la comptable, Stéphanie Calluau, d'autant qu'elle est seule sur ce poste depuis la suppression du cabinet comptable, lequel n'apportait aucune plus-value. Quant à une assemblée générale en juin, il s'y refuse, préférant être sur son vélo à cette époque de l'année. Enfin, il n'y a aucune raison ni aucun intérêt à aligner les arrêts des comptes des structures (clubs, CoDep, CoReg).

Gérard Pliquet, membre du comité de rédaction de la revue Cyclotourisme, fait remarquer que le Bulletin fédéral N° 163 bis

indique page 27 un résultat négatif, alors qu'il est en réalité positif. Dans ce même document, le bilan page 29 fait état de 45 500 € de contributions bénévoles, ajoutant que seuls les bénévoles ayant un rôle opérationnel ont été pris en compte sur cet exercice. « Que faut-il comprendre par "bénévole opérationnel" ? »

Jean-Marie Brousse confirme que le qualificatif de « négatif » constitue en effet une erreur, qu'elle a depuis été corrigée, sauf sur le document papier déjà diffusé. Les contributions bénévoles répondent à une nouvelle mesure et correspondent à ce que coûteraient les prestations réalisées gracieusement par les bénévoles. Pour ce bilan, seuls ont été pris en compte la commission revue Cyclotourisme et les délégués aux homologations. Dans l'avenir, l'estimation sera demandée à toutes les commissions.

Martine Cano précise que personnellement, elle a comptabilisé 145 heures pour le seul mois de novembre.

À titre personnel par rapport à la revue Cyclotourisme, Gérard Pliquet regrette que l'on dise que « la revue est déficitaire », avec des abonnements à 8 % par rapport à un coût à 10 %, en sachant que des charges sont imputées à tort à la revue. Cela revient à jeter l'anathème sur la revue. De plus, la chargée de publicité pour la revue a vu son temps réduit de 65 % pour prendre en charge d'autres activités suite à un départ non remplacé. Il signale enfin que tous les bénévoles de la commission Revue sont abonnés. Cette éthique pourrait être étendue aux structures. Enfin, il ne lui apparaît pas normal que certains clubs n'aient aucun abonné.

Dominique Lamouller indique qu'une décision concernant le nombre d'exemplaires revue par club avait été envisagée il y a six ans, mais qu'elle n'a pas été mise en place. Par ailleurs, compte tenu de la mise à disposition de tous les licenciés de la revue numérique, il était prévu une augmentation de la licence de 1 € – soit une « manne » de 80 000 € –, car il apparaissait évident que cette disposition allait plomber le nombre d'abonnés. À cause du Covid, cette augmentation n'a pas pu être retenue. Ceci dit, quelle que soit la situation, on maintiendra la revue papier.

Gérard Pliquet remercie, ajoutant que cela répond à une remarque qu'il n'avait pas faite. Il ajoute que cette « manne » devra être affectée à la revue.

Dominique Lamouller ajoute aussi que cela permettrait de maintenir les emplois.

Michel Fontayne, président du CoDep de Haute-Garonne, souhaite revenir sur les différents types de licences. La licence « Vélo sport » n'est pas acceptée par toutes les organisations. La licence « Vélo balade » est prise par certains cyclotouristes qui pratiquent plutôt la randonnée. Un bilan sur ce sujet est-il prévu ?

Martine Cano indique que la licence « Vélo sport » est la moins nombreuse. Ce sujet est en attente, mais jusqu'à présent la FFC (Fédération française de cyclisme) fait la sourde oreille. Pour le Ministère, il n'y a aucune raison de refuser ce type de licence. Une réunion de cinq fédérations a confirmé l'accord... mais il n'y a toujours pas d'écrit. Concernant « Vélo balade » par rapport à « Vélo rando », chacun est libre... en sachant qu'il faut choisir ses parcours en fonction de ses aptitudes. L'important est que le licencié soit averti par l'organisateur.

Gabriel Quéron, cyclotouriste de base, licencié depuis 1950, a plusieurs questions à poser. Que comptez-vous faire face à la baisse des effectifs (1/5 des licenciés, 1/10 des clubs) ? Concernant les soucis avec le gîte d'Aubusson, que fait-on ? Attend-on une fermeture administrative ? Concernant la valorisation des bénévoles, ce n'est pas une nouveauté, cela se pratique depuis dix ans. Il signale enfin qu'il a connu un arrêté des comptes en septembre, les censeurs aux comptes passaient dix jours après et cela ne posait pas de problème.

Jean-Marie Brousse indique que certes les effectifs étaient en baisse, mais l'hémorragie s'était arrêtée en 2018-2019. En mars 2020, nous étions en avance sur les prises de licences par rapport à mars 2019, avant les arrêts liés au Covid. Il espère une évolution de la tendance en 2022. Il ajoute que les sports en intérieur sont beaucoup plus touchés que nous.

Concernant le Centre nature d'Aubusson-d'Auvergne, Martine Cano indique que des démarches sont faites à tous les niveaux depuis un an. Quant à la sécurité, ce sont les mêmes qui ont agréé les travaux il y a quelques années qui les refusent aujourd'hui. Le maire refusant de prendre la responsabilité de l'ouverture du centre, elle ne peut évidemment pas prendre cette responsabilité.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez signale que le sujet sur les bénévoles fait partie d'un atelier de l'après-midi.

Jean-Noël Ducret, président du CoDep de Saône-et-Loire, souhaite savoir si le non-remplacement de salariés a des raisons politiques ou s'il s'agit d'un manque de candidats.

Martine Cano indique que cela faisait partie des choix compte tenu de la baisse des effectifs. Le choix a été fait d'une nouvelle répartition des postes. Par ailleurs, un poste va être repositionné.

■ ASSURANCES

Jean-Louis Vennat, vice-président du CoDep de la Corrèze, souhaite savoir ce qu'il en est des assurances en matière d'annulation de séjours.

Céline Gomis répond que pour 2022 le contrat a été maintenu avec ALLIANZ et Mondial Assistance. Un travail va être fait avec AXA pour l'avenir. Reconnaisant une année 2021 perturbée, elle invite tout congressiste qui a un problème d'annulation à passer la voir.

Michel Fontayne, président du CoDep de Haute-Garonne, se demande comment réagira l'assureur en cas d'accident sur une randonnée pour un adhérent avec une licence « Vélo balade ».

Nicolas Eduin rappelle que le licencié s'engage à prendre connaissance de la réglementation et à la respecter. Il ajoute que des réponses à ce type de questions seront apportées dans le document « Réponses aux questions posées par écrit ».

Un membre de la commission Tourisme du CoReg Provence-Alpes-Côte d'Azur indique que l'annulation pour cause de Covid n'est pas couverte par l'Assurance Annulation. Par ailleurs, il n'est pas possible d'avoir recours à la garantie « Carte bleue ».

Céline Gomis précise que ce qui n'est pas couvert, c'est la garantie « Quarantaine ». Le rapatriement fonctionne toujours. Enfin, des possibilités de contrat au cas par cas sont toujours possibles... mais pas au même tarif !

André Labetoulle, co-président du CoDep de Charente-Maritime, souhaite que l'on revienne sur le contrat « Chapô ».

Céline Gomis indique que ce contrat a été bâti spécifiquement pour la Fédération pour la couverture en responsabilité civile de l'organisateur pour les sections vélo des clubs omnisports.

Nicolas Eduin ajoute que c'est ce genre de choses que la commission Assurances souhaite aller présenter dans les régions.

■ SAVOIR ROULER À VÉLO

Anne-Marie Bourdillat, secrétaire du CoDep de la Côte-d'Or, demande comment l'on fait pour les enfants qui n'ont pas de vélo.

Isabelle Gautheron répond que c'est une vraie question. C'est un projet à construire avec la commune et avec les enseignants. On peut essayer d'en trouver au sein du club, en louer, etc. Il existe aussi des aides pour en acheter. Vous pouvez également faire des demandes ANS (note à venir fin janvier début février 2022). Dans chaque département il y a un référent, le consulter (cf. expérience dans le Puy-de-Dôme). Les référents départementaux et régionaux vont animer un réseau, mais n'apporteront pas forcément la réponse aux questions matérielles. Le SRAV va rester une priorité. C'est un secteur où il y a le plus d'argent, en particulier dans les QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) et les quartiers défavorisés. Des aides existent au sein des territoires, des départements, pour des appels à projets...

Michel Rougert, du CoReg Auvergne Rhône-Alpes, précise qu'en effet, les trois-quarts des enfants n'ont pas de vélo. Une équipe pour remettre en état des vélos existe, en lien avec Emmaüs, Décathlon ; ils sont mis à disposition pour 1 € symbolique ou gratuitement.

■ SUJETS DIVERS

› *Toutes et tous à Paris à vélo en 2024*

Patrick Le Saux, vice-président du CoDep d'Ille-et-Vilaine, demande comment sera gérée la parité et craint un risque de perte de dynamique.

Martine Cano répond qu'elle reçoit beaucoup d'avis sur les différentes options. 2024 sera l'année des Jeux olympiques à Paris et il faudra le plus de monde possible. Il n'est pas question d'imposer une seule façon de se rendre à vélo à Paris. Tout est possible : femmes, mixte, hommes. L'important sera que tout le monde se retrouve, c'est-à-dire le plus grand nombre d'options possibles. Pourquoi pas par exemple des Flèches vers Paris ?

Patrick Le Saux remercie et indique que cela va lui permettre de préparer 2024.

Françoise Valluche, du CoReg Auvergne-Rhône-Alpes, annonce une initiative vis-à-vis des handicapés pour les Jeux paralympiques.

Martine Cano la remercie.

■ SUJETS DIVERS

› *Séjours 2022*

Un participant aurait souhaité une parution des séjours 2022 dès septembre.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez répond que la situation sanitaire rend difficile de se projeter.

Martine Cano confirme qu'il est très difficile d'organiser des séjours à l'étranger. En France, les conditions changent d'une semaine à l'autre. Il est préférable d'attendre d'avoir un maximum d'informations fiables. Les séjours seront mis en ligne dès que possible.

■ SUJETS DIVERS

› *Sécurité*

Un participant, membre du CoDep de l'Aube, indique que les automobilistes ne sont pas informés de la possibilité de chevauchement de la ligne continue.

Denis Vitel, président de la commission Sécurité, répond que plusieurs actions sont possibles : aller voir son département, réimprimer le flyer 2019, etc. Il regrette officiellement que l'État ne sache pas communiquer (cf. un accident en Ardèche et des gendarmes pas informés).

Martine Cano ajoute que, dans certaines régions, des articles sont parus dans la presse. Il faut répéter sans cesse.

Alain Philippe Méheust, président du CoDep de l'Ardèche, se dit surpris car un très gros travail d'information a été fait, avec entre autres des panneaux en particulier sur le franchissement.

■ SUJETS DIVERS

› *Interventions sur les ateliers*

Jacques Clamouse, président du CoReg Occitanie, indique que beaucoup de choses – mais surtout des constats –, ont été énoncées. Certaines idées se rejoignent. Il conviendra de les capitaliser et de les regrouper par thème pour apporter des solutions dans les régions – en particulier par rapport à la communication, la professionnalisation, le bénévolat.

Stéphane Gibon répond que ce travail et cette mise en commun vont être faits.

Christian Proponet confirme ce travail d'analyse et de synthèse à faire, puis ensuite de mise en commun et de propositions aux structures.

Martine Cano cite l'exemple du club de Haute-Savoie (Cf. Annexe 7).

Gérard Pliquet – qui reconnaît être un peu le poil à gratter de cette assemblée générale – a participé à l'atelier N°2 avant de le quitter. « On a surtout fait des constats, mais on n'a pas répondu à la question "Comment ?" » Concernant le travail des bénévoles, ce qu'ils disent n'est pas souvent entendu, et on a du mal à passer des paroles aux écrits.

Stéphane Gibon. « Comment ? » En proposant des solutions qui répondent aux attentes et aux envies d'aujourd'hui, et à chaque fois cela fonctionne.

Bernard Henry, président du CoDep Hautes-Alpes (140 000 habitants), souhaite apporter quelques informations.

Pour l'atelier N° 2 sur le sujet de l'implication des structures dans le développement du vélo sous toutes ses formes, il cite l'exemple du club de Gap qui a œuvré pour le développement du sport au féminin. Résultat : 40 % de femmes et 23 participantes à « Toutes à vélo – Toulouse 2021 ».

Pour l'atelier N° 3 sur le sujet des bénévoles, il cite l'exemple du « Triathlon d'Embrun » qui indemnise les bénévoles sur leurs dépenses.

■ SUJETS DIVERS

› La professionnalisation

Jacques Chailloux, président du CoDep de Loire-Atlantique, souhaite que l'on n'en reste pas aux constats. Le CoDep a un projet de professionnalisation, mais « Comment le payer ? » Il a rencontré Antoine Rachmuhl, coprésident du CoDep de Charente-Maritime, pour échanger, mais il souhaiterait que la Fédération récupère toutes les expériences sur ce sujet sans attendre la prochaine assemblée générale.

Jean-Michel Bouillerot, ex-président du CoDep de la Dordogne, ex-membre du Comité directeur fédéral et du bureau, invite à se rapprocher de Jean-Michel Autier et de « Profession Sport ». Cette structure met à disposition des animateurs sportifs formés, beaucoup de jeunes avec des compétences, sans contrainte d'emploi à plein temps. La personne est recrutée par la Fédération Sport et est salariée de « Profession Sport ». C'est tout bénéfique pour tous.

Isabelle Gautheron remercie Jean-Michel Bouillerot pour sa présentation de « Profession Sport ». C'est un des dispositifs à proposer. La professionnalisation est un des objectifs du ministère. Elle doit être voulue et non imposée. « C'est votre volonté. » Des aides existent et un guide sortira début février. Jean Savarino, nouveau conseiller technique national depuis le 1er décembre sera, entre autres, chargé de cette mission.

Jacques Clamouse, président du CoReg Occitanie, attend des solutions pour l'avenir, pas dans l'immédiat.

Christian Proponet indique que les structures seront sollicitées dans ce cadre. Ce n'est pas un effet de manche d'un jour. Il existe au moins trois solutions :

- Un salarié dépendant de la structure ;
- Au travers de « Profession Sport » ;
- Mise à disposition à temps partiel d'étudiants dans le cadre de leurs études (défraiement des déplacements souvent demandés).

Jean-Michel Autier, président d'honneur de la Fédération, précise que « Profession Sport » est une structure très ancienne, lancée par Roger Bambuck dans les Ardennes. Elle a permis de travailler pendant le confinement. À noter que dans le sport, un diplôme d'État est nécessaire. Enfin, il existe quantité d'aides.

Antoine Rachmuhl indique que des structures avec des salariés existent, mais elles ne se connaissent pas. Il émet en conséquence le souhait que soient identifiées les structures qui emploient et qu'elles se rencontrent.

Isabelle Gautheron ajoute que cela peut faire l'objet d'un séminaire. Un diagnostic préalable est à faire. C'est une mission pour Jean Savarino. Pour ces sujets, elle invite à se tourner vers la direction technique. Elle précise que deux formations diplômantes sont prévues :

- CQP (Certificat de qualification professionnelle) « Éducateur mobilité à vélo ».
- Brevet d'État des activités du cyclisme de loisir.

Elle ajoute enfin que l'on aura toujours besoin de bénévoles !

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez remercie l'assemblée pour la qualité des échanges.

ANNEXE 2 LES ASSURANCES

Nicolas Eduin, président de la commission Assurances, remercie avec humour Yves Malthet pour son mot d'accueil « Bienvenue chez les Édvens ! » ; il rappelle la composition de la commission – Nicolas Eduin, Gérard Claudon, Franck Szymaneck, Denis Vitel – et les rôles et les missions de la commission.

- Participation au processus d'appel d'offres pour le contrat d'assurance fédéral.
- Traitement de toute question d'assurance au sein de la Fédération.
- Relations régulières avec l'assureur fédéral.
- Relations avec toutes les commissions fédérales sur les sujets d'assurance (sécurité, santé, organisations fédérales, communication, etc.).
- Relations avec les structures fédérales : CoReg et CoDep, clubs, licenciés concernant les problématiques d'assurance.

Il signale l'organisation de journées d'information assurance, qui ont pour objet d'aller à la rencontre des présidents et responsables de clubs, délégués sécurité, cadres fédéraux, etc., avec la possibilité de coupler une journée Sécurité + Assurance. Il revient sur la réglementation en vigueur et sur l'appel d'offres 2022-2025.

Neuf assureurs ont été sollicités :

- 4 réponses positives dont une écartée pour tarif excessif,
- 5 réponses négatives (pour sinistralité élevée).

Il s'agit d'un dossier très technique, de plus de 300 pages avec 14 annexes !

Assureur retenu : AXA, co-courtage Amplitude-Assurances (Gomis et Garrigues).

Résultat de l'appel d'offres :

■ TARIFS 2021 POUR RAPPEL

Mini Braquet		Petit Braquet		Grand Braquet	
Tarif payé par le licencié	Tarif AXA payé par la FFCT	Tarif payé par le licencié	Tarif AXA payé par la FFCT	Tarif payé par le licencié	Tarif AXA payé par la FFCT
14,50 €	16,50 €	16,50 €	18,50 €	64,50 €	65,50 €

■ TARIFS 2022

Mini Braquet	Petit Braquet	Grand Braquet
20,00 €	22,00 €	72,00 €

Option A		Option B		Option B+	
Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2021	Tarif 2022	Tarif 2021	Tarif 2022
30,00 €	35,00 €	30,00 €	35,00 €	60,00 €	60,00 €

Il rappelle qu'en 2021, la Fédération a financé l'augmentation sur ses fonds propres (200 000 €). Le tarif 2022 nous est garanti pour 2022 et 2023 (et pour 2024 et 2025 selon la sinistralité).

Céline Gomis, du cabinet Amplitude-Assurances (Gomis et Garrigues) présente les résultats techniques de la Fédération 2014 – 2020 (assureur ALLIANZ, charges sinistres 17 487 942 €, cotisations HT encaissées 14 774 132 €), l'environnement du marché de l'assurance (retournement total du marché de l'assurance et nécessité de rééquilibrer les tarifs) et l'offre AXA, avec maintien des garanties et évolution des tarifs comme suit :

- Mini Braquet : 20 € – Petit Braquet : 22 € – Grand Braquet : 72 €.
- Options licenciés : Indemnités journalières : 30 € – Compléments décès/invalidité : 25 € – Doublement : 50 €.
- Options clubs : Option A : 25 € – Option B : 35 € – Option B+ : 60 €.

Pour 2022, les contrats périphériques sont maintenus chez ALLIANZ.

ANNEXE 3 INTERVENTIONS DES CADRES TECHNIQUES

■ SAVOIR ROULER À VÉLO

La présentation est faite par Nicolas Dubois, conseiller technique national.

Il s'agit d'un programme interministériel d'apprentissage du vélo lancé le 17 avril 2019.

- Objectif : acquisition de l'autonomie à vélo à des fins de mobilité à l'entrée en sixième.
- Pour qui ? Les enfants de 6 à 11 ans.
- Cadre : scolaire - périscolaire - clubs - centres de loisirs, animations, manifestations, etc.
- Principe : formation de 10 heures, trois modules d'acquisition de compétences.

Le programme se déroule en trois étapes.

- Module 1 : Savoir pédaler à vélo. Maîtrise des fondamentaux techniques du vélo en milieu fermé (équilibre, propulsion, pilotage, freinage). Acquisition de l'autonomie à vélo à des fins de mobilité à l'entrée en sixième. Connaissance des premiers éléments de sécurité (vélo, casque).
- Module 2 : Savoir circuler à vélo. Découvrir la mobilité en milieu sécurisé. Connaissance des éléments de sécurité routière (découverte de la signalisation routière de base et spécifique au vélo). Comportement à vélo (partage des espaces, changements de direction, communiquer avec les autres usagers).
- Module 3 : Se déplacer en situation réelle. Rouler en autonomie sur la voie publique. S'approprier les différents espaces de pratiques dans des conditions réelles. Prendre sa place sur la chaussée sans se mettre en danger.

Un espace dédié mis en place par le ministère chargé des Sports :

www.sports.gouv.fr/savoirroulervelo

- Un espace pour se déclarer intervenant.
- Validation fédérale.
- Enregistrement des séquences.
- Des outils mis à disposition par la Fédération.
- Des aides fédérales.

Un accompagnement des clubs engagés.

- Une personne ressource, Nicolas Dubois (conseiller technique national).
- Une aide financière aux clubs à l'enregistrement de l'intervenant.
- Des séquences de formation pour les intervenants.
- Un accompagnement des actions par le PSF – ANS.

La stratégie fédérale : être présent dans tous les temps de vie de l'enfant.

- Programme Mini vélo. J'enlève mes petites roues. J'apprends à faire du vélo.
- Savoir rouler à vélo. Premier niveau d'apprentissage du carnet de progression.
- Accès au Concours d'éducation routière de la Fédération.
- Des interventions adaptées et sécurisées (individualisation, convention Accueil nouveaux licenciés).
- Formation Savoir rouler à vélo : intègre les services inclus dans le label « Territoire vélo » .

Nicolas Dubois ajoute qu'il a entendu beaucoup de « C'est compliqué », « On n'a pas le temps », « On ne sait pas faire ». C'est énervant, car c'est relativement facile. Il cite à preuve la remarque d'un hors-FFCT « Vos documents sont bien faits ». Un avis réconfortant. Il précise que quand on l'appelle, il répond. Et pour conclure « Quand on ne fait rien pour les jeunes, on perd des licenciés ! ».

■ LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES DANS LE SPORT

La présentation est faite par Isabelle Gautheron, directrice technique nationale. C'est une priorité de l'État.

- Lutter contre toutes formes de discrimination : Homophobie – Genre – Sexisme – Racisme – Sociale.
- Lutter contre toutes les formes de violences : Physiques – Verbales – Sexuelles – Psychologiques – Harcèlements – Cyber violences – Voyeurisme – Bizutage.

La convention « violences » - Février 2020

Les actions :

- Le contrôle de l'honorabilité : dirigeants bénévoles licenciés des fédérations et éducateurs.

Obligation inscrite dans la loi : L212-1, L212-9 et L322-1 du Code du sport :

« Les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits ». (EAPS : Établissements d'activités physiques et sportives, c'est-à-dire pour nous les clubs).

- Plan fédéral de lutte contre les discriminations : Structures – Licenciés.

Actions mises en place :

Le contrôle de l'honorabilité.

- Décrets d'applications (2021).
- Recueil par les fédérations de données : nom de naissance/ date de naissance/lieu de naissance.
- Système informatisé (SII-Honorabilité) : plateforme d'échange des fichiers.
- Contrôle du FIJ AIS et du B2 – par l'État.
- Traitement des données.

Concernant l'honorabilité, les deux personnes référentes sont elle-même et Bernard Chifflet. À noter que le premier informé sera la personne concernée. Nous sommes bien évidemment tous tenus de dénoncer des faits de cette nature.

Plan fédéral : la prévention et l'information.

- L'information des structures et des licenciés.
- La formation : dirigeants et éducateurs.
- L'action.

Des séminaires auront lieu dans les régions.

Isabelle Gautheron signale l'arrivée depuis le 1^{er} décembre 2021 d'un nouveau cadre technique, Jean Savarino, boxeur de formation. Elle lui souhaite la bienvenue... et un « Bon anniversaire ».

Elle porte à notre connaissance trois informations :

- « Le Pass Sport » est prolongé jusqu'au 28 février 2022.
- ANF/ANS : les validations ont été faites la semaine passée.
- Un document concernant les nouvelles conditions sanitaires a été envoyé hier.

Elle signale enfin que, parmi les champions de Bourgogne cités dans les allocutions, une personne a été oubliée, en l'occurrence Josiane Bost, championne du monde de cyclisme sur route en 1977. « Elle vous attend dans le hall. Passez la voir. »

ANNEXE 4 LE SPORT SUR ORDONNANCE

La présentation est faite par Patrice Delga, médecin fédéral. Il indique en préambule que de 1980 à 2010, nous avons gagné quatre ans d'espérance de vie... mais nous avons perdu quatre ans d'espérance de vie en bonne santé. Le mantra de 2005 « Mangez bien » est oublié et est devenu aujourd'hui « Bougez bien ».

Le sport sur ordonnance est une révolution pour tout le monde. De la contre-indication à la pratique sportive, on passe à l'incitation, et ce par ordonnance médicale. « Vous êtes malade, mais il faut faire du sport. »

La loi

Loi santé : janvier 2016. Décret : décembre 2016. Agrément de la Fédération : 23 décembre 2020.

Qui prescrit ? Votre médecin traitant.

- Le certificat de non contre-indication.
- Un vrai médicament enfin reconnu.
- Une vraie ordonnance.
- Avec des indications et des précautions pour la pratique du vélo.

Dans quel contexte ? Toutes les affections de longue durée (31 ALD) à titre primaire (préventif), à titre secondaire (la maladie), à titre tertiaire (les complications) et les maladies chroniques.

Les groupes ALD

- Les maladies cardiovasculaires.

- Les maladies métaboliques : obésité, diabète, dyslipidémie...
- Les cancers.
- Les maladies neurodégénératives : Parkinson, Sep, Alzheimer.
- La rhumatologie : PCE, arthrose, etc.
- La santé mentale.
- L'hémoglobinoopathie.

Pourquoi en quelques chiffres ?

Effet de réduction du risque initial par l'activité physique.

• Cancer du sein	14 %
• Cancer du colon	21 %
• Diabète de type 2	28 %
• Maladie cardio-vasculaire	25 %
• AVC	26 %

En cas de maladie avérée.

• Disparition du diabète de type 2	50 %
• Diminution du risque cardio-vasculaire	25 %
• Diminution du risque de récurrence de cancer :	
- Colon	17 %
- Sein	20 %
- Prostate	40 %
• Diminution des posologies dans les maladies neurodégénératives.	

Quelle que soit la maladie, on constate avec APA :

- Diminution de la fatigue,
- Amélioration de la qualité de vie,
- Diminution des effets secondaires des traitements,
- Une plus grande résistance à la douleur,
- Contribue à la prévention de la récurrence,
- Une meilleure estime de soi.

Qui peut accueillir ces patients en ALD ?

- Les différents professionnels ou bénévoles.
- En cas de fragilité importante, seuls les professionnels de santé (médecin, paramédicaux, kiné...).
- En cas de fragilité moindre du patient : coach APA (professionnel) - Personnes certifiées par les fédérations sportives.

La Fédération, un vrai partenaire de par ses qualités intrinsèques

- La notion de compétition est exclue de nos activités.
- La notion d'activité sportive endurante adaptée à chaque niveau.
- La notion de loisir et de convivialité.
- L'accueil de toutes et tous, à tout âge.

Les clubs ont leur rôle à jouer pour accueillir ces nouveaux adhérents – Comment ?

- En incitant les moniteurs de club à venir se former pour obtenir la qualification pour répondre au sport sur ordonnance.
- En accueillant une nouvelle population.
- En développant la prise en charge adaptée selon l'intérêt humain de chaque club pour telle ou telle pathologie.

La Fédération organise une formation « Sport sur ordonnance »

- Pour qui ? Les moniteurs des clubs intéressés.
- Où ? Centre nature « Quatre vents ».
- Quand ? Du 4 au 8 avril 2022.

ANNEXE 5 SYNTHÈSE DES ATELIERS

■ ATELIER 1 : QUELLES PRATIQUES ET QUELS SERVICES AU SEIN DE NOTRE FÉDÉRATION POUR ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS ?

Animé par Stéphane Gibon et prise de note par Pascal Bachelard.

La participation fut très active.

État des lieux : la perte de licenciés est forte auprès des routiers par un glissement de la population licenciée vers le haut de la pyramide des âges. Les activités de VTT font plus que résister car pratiquées par une population plus jeune, c'est aussi une pratique qui se réalise plus en groupe pour des raisons de sécurité et de connaissance des parcours.

La société évolue, les modes les habitudes et les goûts changent, l'éventail des pratiques est de plus en plus large et le premier retour de cet atelier est que les clubs s'adaptent, évoluent, répondant aux demandes, proposant « autre chose que les sorties routes dominicales classiques » résistent bien et pour de nombreux clubs se développent.

Nous n'avons pas, dans cette restitution, énuméré toutes les idées qui ont été portées par chacun lors de nos échanges, nous y reviendrons à la fin.

1 – Tout d'abord vos bonnes idées, vos bonnes pratiques du terrain, ce qui existe déjà au niveau local et qui diffère des sorties dominicales sur route, à savoir :

- Les *cyclo-cool*, sorties *tout-doux-tranquillou*. Quel que soit le mot utilisé, c'est une sortie à allure modérée pas exclusivement pour les féminines mais duplicable à tous nouveaux arrivants. Il faut s'adapter impérativement, rouler à la vitesse du moins rapide. Un encadrement est nécessaire, demande d'être à l'écoute des personnes et demande aussi du temps pour amorcer la pompe.
- Les écoles VTT et plus généralement les Écoles françaises de vélo sont des gros moteurs de renouvellement des pratiquants. Certains parents adhèrent pour leur propre pratique. Les jeunes initiateurs restent souvent (parfois) fidèles à leur club en donnant un coup de main suivant leur disponibilité durant les études. Ces jeunes, nous pouvons les retrouver plus tard si perdus pendant leurs études. Plusieurs anciens membres d'écoles cyclos composent le Comité directeur aujourd'hui.
- Les Diagonales de France connaissent une embellie grâce

à deux facteurs : inscriptions digitalisées et communication numérique : Instagram pour montrer des Diagonalistes en action et groupe Facebook afin d'échanger des conseils.

- Adopter le support média adapté pour faire connaître le club et les sorties proposées (PQR, presse spécialisée, réseaux sociaux comme Strava entre autres). Certains clubs de VTT diffusent leur agenda de sortie sur les réseaux sociaux et diffusent des images des sorties afin de présenter les activités et faire venir de nouveaux adhérents.
- À la suite d'organisation comme des randonnées VTT, il y a souvent des prises de licence afin de pratiquer dans le club organisateur.
- Succès des manifestations et groupes en club 100 % féminin.
- Les confinements successifs ont donné goût à la découverte thématique de sa proche région, des randonnées urbaines ont été organisées avec des pratiquants issus du vélotaf (expérience propice dans les grandes agglomérations)
- Les clubs doivent proposer des sorties « exceptionnelles » afin de continuer à faire briller les yeux, fixer un objectif à l'année cyclo. Que cela soit un déplacement sur un évènement, des week-ends ou des voyages vélos.
- L'accueil des personnes en situation de handicap est source de grande satisfaction.
- Les pratiquants adhèrent à un club et non pas à la Fédération. Les clubs doivent s'ouvrir.

2 – Les difficultés que vous rencontrez :

- Trouver des personnes pour encadrer les groupes et les écoles françaises de vélo. La communication numérique (site et réseaux sociaux) est aussi une compétence peu présente en interne de certains clubs
- Faire perdurer le vélo lors des études, faire quelques choses avec les universités ? Orienter les jeunes vers les clubs locaux ? Un « passe cyclo » qui permet aux jeunes d'avoir une double appartenance à son club de résidence et d'étude ?

3 – Les actions que nous devons mettre en place

- Accepter que le prochain adhérent si on veut qu'il ait moins de 55 ans, ait sans doute un vélo qui a des crampons à ses pneus.
- Chercher les hors-fédérations, dans les organisations « sauvages » et les sensibiliser sur les risques encourus. Suggestion : rechercher sur Internet ces groupes très présents dans les agglomérations, les lister dans un tableau, prendre contact avec eux, les informer des risques, solliciter si besoin le / la président(e) de CoDep et faire un suivi. Nécessité de créer un groupe de travail dédié travaillant à distance à ce sujet.
- Communiquer dans les médias adaptés à la pratique à l'échelle de la Fédération : souhait d'une communication fédérale axée interne / externe et appropriée à la pratique.
- Même si cela n'est pas une source très prisée pour trouver des parcours, supprimer l'accès aux non-licenciés des parcours de véloenfrance.fr
- LE REX de TAVT montre le besoin d'échange sur les parcours de différents VI afin que les structures sur les parcours

puissent venir à la rencontre des participantes et leur communiquer les dangers des parcours an amont.

- Communiquer ces échanges aux participants de l'assemblée générale.

4 – Point non abordé

- Différenciation tarifaire des non-licenciés plus marquée / services de véloenfrance.fr.

5 – La suite

- Merci au contributeur de m'envoyer un message afin de compléter cette présentation. Le CR sera envoyé aux participants avec le document remis au début de la séance d'échange.
- Nous cherchons des personnes volontaires pour démarcher les organisateurs « sauvages ». Stéphane Gibon propose d'en faire partie.

■ ATELIER 2 : COMMENT NOS STRUCTURES S'EMPARENT-ELLES DE LA PRATIQUE DU VÉLO SOUS TOUTES SES FORMES À UN MOMENT OÙ LE VÉLO CONNAÎT UN ENGOUEMENT SANS PRÉCÉDENT ?

L'atelier était animé par Christian Proponet. Le rapporteur est Luc Coppin. Une cinquantaine de personnes y participent. Cet atelier rejoint le premier thème. L'engouement du vélo se traduit plus sur le vélo utilitaire que sur le vélo loisir.

Très vite le débat s'est ouvert sur les rapports entre la Fédération, la FUB et l'AF3V considérées comme des fédérations concurrentielles.

Pour rappel, la Fédération concerne la pratique du vélo de route hors compétition, la pratique du VTT hors compétition et maintenant le Gravel. La FUB (Fédération des usagers de la bicyclette) se concentre sur les déplacements en ville (travail, balades et courses) et l'AF3V représente l'association des véloroutes et des Voies vertes attachée au développement des territoires via la pratique du vélo sur des voies sécurisées. Chacune de ces fédérations dispose de ses domaines de compétence.

Christian Proponet précise qu'il existe des conventions qui fixent le champ des collaborations et que des travaux et des participations étaient communes. Madame Cano a d'ailleurs signalé hier, en fin de séance, que les contacts étaient rétablis avec l'AF3V. Si la Fédération ne semble pas être suffisamment reconnue du grand public, elle a pourtant des atouts indéniables : son histoire, ses actions et son perpétuel rôle actif auprès des instances la concernant.

Un autre thème est également revenu de façon récurrente : le changement de mentalité des pratiquants plus sensibles à des outils tels que Strava, Facebook ou Whatsapp et qui se comportent facilement comme des consommateurs c'est-à-dire en fonction de l'humeur du moment.

De ces échanges, il en est ressorti quatre grands thèmes :

1. Une communication à améliorer :

- Stands sur les forums ou foires organisées par des professionnels liés au monde du vélo.
- Améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux et Internet. Sur ce point, la confusion Fédération et FFVélo a de nouveau été évoquée ; et se poser la question ainsi que la chute des effectifs pourraient être des signes prouvant que les efforts jusqu'alors consentis n'ont pas porté les fruits attendus.
- Diffusion d'une parution à destination du grand public.

2. Penser à impliquer les clubs :

- Pour accentuer ou inciter leurs volontés et leur dynamisme.
- Améliorer l'accueil des nouveaux pratiquants.
- Initier des actions en vue de retenir les non-licenciés.

3. Intensifier les relations avec les collectivités territoriales :

- Rôle des CoReg, CoDep et clubs.
- Sécurisation ou créations d'aménagements.

4. Ces trois points nécessitent des financements et du temps.

Ce qui amène au dernier thème d'abord abordé suites à des initiatives de CoDep puis repris par des personnes intéressées professionnellement ou politiquement. Sujet que je connais bien pour l'avoir traité au sein du club et mis en application pour l'organisation du prochain Paris-Brest-Paris : la professionnalisation. Ne plus considérer la professionnalisation de certaines tâches comme un sujet tabou. Bien appréhendée, elle pourrait permettre de libérer du temps et les bénévoles pourraient consacrer davantage d'énergie à promouvoir les actions de leur club.

Un rappel : donner une valeur et quantifier le temps passé par les bénévoles : 13 millions de bénévoles en France, 650 millions d'heures de bénévolat, l'équivalent de quatre millions d'emplois.

Parmi les pistes et points évoqués : rôle des CoDep et CoReg et clubs d'aller voir les collectivités : Conseil régional et Conseil départemental ou communauté de communes pour les aménagements ? Mise en place de circuits balisés avec le Conseil départemental (utilité de l'emploi jeune), Tour de la Lozère VTT (aide des étudiants de 2^e année).

Volonté des clubs à recruter de nouveaux adhérents : création d'École française de vélo (savoir rouler à vélo). Accès aux parcours Strava/Véloroute. Revue Cyclotourisme à vendre dans le public.

Faut-il des salariés dédiés à ce rôle ? Professionnalisation des structures ? Volonté de l'État : centre de formation professionnelle. Les contraintes liées à la professionnalisation existent : locaux, démarches administratives, gestion du personnel et coût, et soulèvent la question de la mutualisation de l'emploi (association « Profession Sports » peut être une solution).

Développer le territoire par le vélo (volonté des Parcs naturels).

Comment retenir les non licenciés qui participent à nos rallyes ?

Mise en place de structures d'accueil spécifiques. On peut citer l'exemple l'initiative du CoDep Côte-d'Or, qui consiste à financer l'adhésion de nouveaux adhérents, mais pour quelle efficacité à terme ?

■ ATELIER 3 - COMMENT MOBILISER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES ET VALORISER LEURS ACTIONS ?

L'atelier était animé par Denis Vitel. Le rapporteur est Nicolas Eduin.

- Le constat est fait du vieillissement des cadres et dirigeants. Il faut motiver les licenciés pour en faire des bénévoles.
- Motiver les bénévoles pour des actions ponctuelles dans un club est plus facile. Il est plus difficile de les motiver pour prendre des responsabilités à plus long terme, pour devenir dirigeant.
- Il faut les motiver pour des choses qu'ils ont envie de faire à court/moyen terme. Changer de « poste » pour lutter contre la monotonie. Assurer un retour aux bénévoles : petits cadeaux, repas, moments de convivialité.
- La situation est différente selon les départements / régions. Le bénévolat est davantage ancré dans les mœurs dans certaines régions plutôt que d'autres.
- Le constat est identique pour les féminines : elles sont motivées pour participer à « Toutes à... ». Mais quand il s'agit de s'engager à faire quelque chose, c'est plus difficile. Les féminines sont peut-être à approcher différemment.
- Deux aspects sont abordés :
 - Le bénévolat, c'est un problème de générations
 - Méconnaissance de la Fédération qui freine à la prise de responsabilités
- Les vététistes sont plus jeunes mais le constat est le même. Ils ne veulent pas s'engager ni se licencier.
- Pour l'accompagnement des enfants il y a la question de l'encadrement. Il est possible d'y palier en demandant aux parents d'aider en encadrant les enfants du club. Mais c'est une solution à courte durée car les enfants deviennent grands un jour. D'autres prendront leur place, ce qui est source de renouvellement.
- Il faut valoriser les personnes, les mettre en avant : c'est le dynamisme de l'association qui peut faire la différence
- Il faut donner confiance au bénévole. Manque de confiance ≠ engagement.
- Il faut aller chercher les compétences là où elles se trouvent.
- Lors de la prise de poste par un nouveau bénévole (un nouveau président par exemple) : les « anciens » doivent l'accompagner dans les premières démarches.
- Il faut anticiper la passation entre dirigeants.
- La formation des dirigeants est importante. Leur expliquer où se trouvent les informations.
- La professionnalisation est une piste à explorer. Voir le statut de technico-administratif. Trouver des financements. Il faut capitaliser sur les CoReg et les CoDep qui ont réussi à avoir des salariés. S'inspirer des modèles qui marchent.
- Défisiscalisation du bénévolat (défisiscalisation des heures,

points de retraite, congés supplémentaires...) : quid de la notion d'argent ?

- Même si les bénévoles ne s'engagent pas pour cela, ne pas hésiter à faire des demandes de récompenses fédérales et de médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.
- Capitaliser sur les bonnes relations locales entre fédérations (cas cité : FFCT / FFC) pour monter des actions communes.
- Prendre le temps de se former. C'est un frein pour certains (notamment les actifs). Solliciter toutes les aides possibles.

ANNEXE 6 RÉSULTAT DES VOTES (DÉTAIL)

- Les résultats des votes sont proclamés par Jean-Claude Loire, président de la commission Électorale. Membres de la commission Électorale : Francis Degeix, Jeanine Loire, Michel Braas, Suzanne Besse (absente excusée).
- Il rappelle qu'une assemblée générale ordinaire ne nécessite pas le *quorum*. Il félicite le Territoire de Belfort, la Haute-Marne, les Hautes-Alpes, qui ont un taux de participation aux votes de 100 %.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - VOTE DES RAPPORTS ET DES RÉOLUTIONS

	Nombre de votants	Nombres de voix
Nombre d'électeurs inscrits	2804	9127
Nombre d'émargements	1600	5644
Nombre d'enveloppes de vote	-	5644
Taux de participation	57,06%	61,83%

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - VOTE DES RAPPORTS ET DES RÉOLUTIONS

		Nombre de voix		
		Nombre	% total	% hors blanc
Approbation du rapport moral	Pour	5447	96,51%	98,68%
	Contre	73	1,29%	1,32%
	Blanc	124	2,20%	-
Approbation du rapport d'activités	Pour	5452	96,60%	99,00%
	Contre	55	0,97%	1,00%
	Blanc	137	2,43%	-
Approbation du rapport financier 1 ^{er} juillet 2020 - 30 juin 2021	Pour	5325	94,35%	97,98%
	Contre	110	1,95%	2,02%
	Blanc	209	3,70%	-

Approbation du projet de budget 1er juillet 2022 - 30 juin 2023	Pour	5232	92,70%	97,52%
	Contre	133	2,36%	2,48%
	Blanc	279	4,94%	-
Résolution n°1 Acceptez-vous la nomination de M. Marc Luccioni au poste de Commissaire aux comptes titulaire à compter du 1er juillet 2021 et jusqu'au 30 juin 2027 ?	Pour	5441	96,40%	99,74%
	Contre	14	0,25%	0,26%
	Blanc	189	3,35%	-
Résolution n°2 Acceptez-vous l'évolution sur le mode de présentation aléatoire de la liste des candidats lors des élections aux assemblées générales ?	Pour	5171	91,62%	98,46%
	Contre	81	1,43%	1,54%
	Blanc	392	6,95%	-

Le scrutin s'est déroulé du 11/11/2021 à 9 h 00 au 04/12/2021 à 10 h 00.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL [POSTE VACANT]

	Nombre de votants	Nombres de voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	2804	9127
Nombre d'émargements	1557	5491
Nombre d'enveloppes de vote	-	5491
Taux de participation	55,52%	60,16%
Nombre de votes blancs		247
Nombre de suffrages valablement exprimés		5244

	Nombre de votants		Résultat
Lydie CHENOT (Les cyclos du Bischenberg - CoReg Grand-Est)	4033	76,91%	Élue
Evelyne BONTEMS-GERBERT (Union cyclotouriste domontoise - CoReg Île-de-France)	1211	23,09%	-

Le siège à pourvoir est attribué et l'élection finalisée sous réserve que, en vertu de l'article 20 du règlement intérieur, l'élue au Comité directeur fédéral n'occupe simultanément plus de deux postes au sein du bureau d'une structure fédérale – club, comité départemental, comité régional, Fédération.

Le scrutin s'est déroulé du 11/11/2021 à 9 h 00 au 04/12/2021 à 10 h 00.

ANNEXE 7 DIVERSES PRÉSENTATIONS

■ SEMAINE FÉDÉRALE DE VALOGNES

Retour en images sur la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme 2021 à Valognes, une manifestation qui a réuni quelque 6 000 participants heureux de se retrouver après une édition 2020 annulée.

■ « TOUTES À VÉLO – TOULOUSE 2021 »

Retour en vidéo sur « Toutes à vélo – Toulouse 2021 ». Les participantes sont invitées à monter sur l'estrade pour une photo souvenir.

■ ACTION AUTOUR DE LA SÉCURITÉ DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Jean-Claude Vergnaud, président du CoDep de la Charente, présente cette action autour de la sécurité.

En 2019, face à la demande grandissante des cyclistes et dans le cadre de sa politique sur la sécurité routière, le département de la Charente a décidé d'accompagner certains organismes et associations dont la prévention routière, UFOLEP, le comité départemental de cyclisme de la Charente et le comité départemental de cyclotourisme de la Charente en créant une dynamique collective et partagée avec la création d'un groupe de travail sur « la sécurité routière du cycliste ».

Un visuel commun, « Une route pour tous », a été réalisé par le service de la communication en collaboration avec les différents membres du groupe de travail.

Désormais, 130 panneaux, financés par le département, sont désormais posés sur les tronçons identifiés sur l'ensemble du territoire charentais.

Un marquage au sol est positionné au droit du panneau « Une route pour tous » et il est précédé d'un panneau signalant l'expérimentation en cours.

Des panneaux d'information sur le passage de cyclistes (A21) sont installés, et plus précisément sur les tronçons permettant de relier les pistes existantes.

Des « goodies » (tee-shirts, casquettes, réflecteurs), des stickers réfléchissants, des flyers sont distribués.

Une sensibilisation est effectuée auprès des collégiens.

- Le PECS (Pôle éducation, culture & sports) a été interpellé en janvier dernier afin de définir ensemble le type d'opération qui pourrait être réalisé (intervention de membres d'associations cyclistes, etc.).
- Rien n'est encore défini, en cours de réflexion.
- Inscription de l'action au Plan jeunesse (actions et dispositifs départementaux en faveur des jeunes de moins de 25 ans) lancé par le département.

En conclusion il invite les autres CoDep à en faire autant.

■ PRÉSENTATION DE L'UNION EUROPÉENNE DE CYCLOTOURISME

Patrice Godart, président de l'Union européenne de cyclotourisme, présente l'UECT.

Les objectifs

- Diriger, organiser, promouvoir et défendre la pratique du cyclotourisme, sous toutes ses formes, en Europe.
- Favoriser la constitution de fédérations purement cyclotouristes dans les différents pays européens qui en sont dépourvus.
- Encourager le voyage à vélo entre les pays.
- Organiser des rassemblements, séjours regroupant les cyclotouristes européens.
- Aider les fédérations/associations souhaitant organiser des voyages à vélo européens et créer une entraide.
- Représenter les associations européennes de cyclotourisme et participer, à ce titre, à l'activité des instances européennes sportives, touristiques et culturelles.
- Rechercher une étroite collaboration avec d'autres organismes qui se consacrent au voyage à vélo, à la randonnée, à la nature, au tourisme, à l'environnement et à la culture.
- Prouver les bienfaits de l'activité cyclotouriste sur la santé.
- Soutenir tout effort tendant à la compréhension mutuelle entre les peuples.

Qui sommes-nous ?

Sept pays membres, huit fédérations (Belgique, Espagne, France, Bosnie-Herzégovine, Pologne, Pays-Bas, Portugal [deux fédérations]).

Les Semaines européennes en chiffres

- Ces Semaines européennes permettent de découvrir un pays, une région, un autre mode de cyclotourisme.
- Selon le pays organisateur la fréquentation annuelle se situe entre 832 et 2 155 participants.
- 65 % sont des Français de notre Fédération, suivis des Polonais et Ukrainiens.
- De 10 à 14 pays européens sont présents en fonction des éditions.
- France, Pologne, Portugal (3 éditions).
- Belgique (2 éditions).
- Espagne, Luxembourg, Suisse, Ukraine (1 édition).
- Pays-Bas (du 9 au 16 juillet 2022 à Meppel, dans la région de Drentse, à 120 km d'Amsterdam), - Espagne (2023 à Zamora), France ou Belgique (2024).

« We are looking for to meet you ! »

Activités des jeunes cyclotouristes de l'UECT

- Créer un cadre d'accueil et de participation active aux événements cyclotouristes pour les familles avec enfants lors des Semaines européennes.
- Favoriser la pratique et le partage des valeurs du cyclotourisme parmi les jeunes en aidant les fédérations membres à créer des Écoles de vélo.
- Créer l'opportunité pour ces jeunes de connaître les pays de l'Europe, d'échanger et de nouer des contacts amicaux.
- Favoriser le voyage à vélo des jeunes, à cet effet des bourses sont attribuées chaque année.

Les Traits d'union européens

- De Paris aux capitales de l'Europe.
- Les 42 capitales reliées depuis 1983 : Amsterdam - Andorre - Athènes - Belfast - Belgrade - Berlin - Bern - Bonn - Bratislava - Bruxelles - Bucarest - Budapest - Cardiff - Copenhague - Dublin - Edimbourg - Lisbonne - Londres - Ljubljana - Luxembourg - Madrid - Minsk - Monaco - Moscou - Oslo - Podgorica - Prague - Pristina - Riga - Rome - Saint Marin - Sarajevo - Skopje - Sofia - Stockholm - Tallinn - Tirana - Vaduz - Varsovie - Vienne - Vilnius - Zagreb.
- 3 916 liaisons ont été réalisées de 1983 à novembre 2021.

Le Brevet de cyclotourisme européen

- 456 Brevets homologués de 2006 à novembre 2021 par 7 nationalités.
- 49 pays d'Europe peuvent être homologués.

Perspectives et développement

Accroître la visibilité et la notoriété de l'UECT en Europe.

- Rechercher et accueillir de nouveaux membres.
- Se faire connaître et collaborer activement avec des instances européennes sportives, touristiques et culturelles.
- Promouvoir nos organisations et en développer de nouvelles, par exemple : organisation de séjours en Europe.
- Rechercher des partenariats avec des structures ayant pour but le voyage à vélo en Europe.

Le site Internet www.uect.org

■ CLUB DES CYCLOTOURISTES ANNEMASSIENS VOIRONS-SALÈVE

Catherine Borgeais-Rouet, présidente du CoDep Haute-Savoie, souhaite rebondir après les échanges sur les ateliers, et présenter une action du Club des cyclotouristes annemassiens Voirons-Salève. Le club, qui a une présidente dynamique – et musicienne –, sans cesse à la recherche d'innovations, a embauché pour la deuxième fois un service civique sur huit mois, lequel intervient vingt-quatre heures par semaine. Le club est passé de vingt à soixante-dix licenciés. Pour sa promotion, il a réalisé sur un week-end un petit film qui nous est projeté. Ce film est également visible sur cyclotourisme-mag et sur YouTube. Le CoDep va faire de même.

« Sport, partage, plaisir, convivialité et découverte... Les qualificatifs ne manquent pas pour décrire notre activité loisir que nous sommes fiers de vous présenter. »

■ PRÉSENTATION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

Martine Cano demande aux membres du Comité directeur fédéral de la rejoindre sur l'estrade pour la présentation et la photo de groupe.

Martine Cano (présidente et commission Culture et patrimoine), Dominique Lamouller (vice-président et commissions Administrative et juridique & Centre nature « Quatre Vents »), Claude Robillard (vice-président et commission Formation), Claude-Hélène Yvard-Guermontprez (secrétaire générale), Jean-Marie Brousse (trésorier fédéral), Patrice Delga (médecin fédéral et commission Sport-Santé), Denis Vitel (commission Sécurité), François Beaudouin (commission Accueil des personnes en situation de handicap), Yves Bigel (commission Communication), Ghislaine Charton (commissions Grandes manifestations & Brevets de tourisme), Marie-Christine Dudragne (commissions Féminines & Pré-accueil), Nicolas Édouin (commission Assurances), Stéphane Gibon (commission Longues distances et Brevets sportifs), Pascal Landais (commissions Jeunes & Accueil familles), François Manent (commissions Tourisme & Label « Territoire vélo » & Cyclomontagnardes), Christian Proponet (commission Relations avec les structures), Yann Sarret (commissions VTT & Bases VTT & Gravel), Lydie Chenot (nouvelle élue).

Absent excusé : Christophe Dufour (commissions Jeunes & Accueil familles).

■ PRÉSENTATION DU PERSONNEL FÉDÉRAL

Martine Cano remercie le personnel fédéral et demande à Nicolas Leroy, directeur, de la rejoindre sur l'estrade pour la présentation et la photo de groupe.

Nicolas Leroy (Directeur du siège), Anissa Sidi-Moussa (Chargée de communication & Publicité), Stéphanie Calluud (Comptabilité & finances), Zita Bosa (veloenfrance.fr & Bonnes adresses), Patricia Leroux (Séjours & Tour cyclo), Delphine Deker (Accueil, formation, jeunes & écoles cyclo), Lydia Blondeau (Licences, assurances & abonnements), Pierre-Antoine Morin (Développement des circuits & veloenfrance.fr), Ali Changaiz (Chef de projet web), Baptiste Dupuis (Chargé de mission Labels & Développement VTT-Gravel), Keawin Henry (Relations presse & réseaux sociaux), Évelyne Bacquet (Responsable des éditions).

Absents excusés : Bertrand Houillon (Directeur de la communication), Agnès Lecour (Secrétariat général), Marie-Caroline Rigaut (revue *Cyclotourisme* et site cyclotourisme-mag.com), Fabrice Rota (Centre nature « Quatre Vents » Aubusson-d'Auvergne), Luc Acheron (Agent d'entretien).

Le Comité fédéral tient à remercier pour la qualité de son travail, Gérard Hamon, secrétaire de séance de ce congrès fédéral.



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 164

Représentant légal - Directrice de la publication : Martine CANO
Rédactrice en chef : Claude-Hélène Yvard-Guermonprez
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2022 - ISSN 1634-5290